

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MAGASIN
DU
BAS-CANADA.

TOME I. 1^{er}. AVRIL, 1832. NUMERO 4.

LOUIS DE BUADE, COMTE DE FRONTENAC.

(*D'après M. Bacquéville de la Potherie.*)

“ M. le Comte de FRONTENAC a gouverné l'espace de vingt ans. Il était l'amour et les délices de la Nouvelle France, la terreur des Iroquois, et le père des nations sauvages alliées des Français. Il déclara la guerre à la Nouvelle Angleterre de la part du roi en 1689. Il soutint le siège de Québec en 1690, contre toutes les forces des Anglais; Corlar, petite ville de Nouvelle York, fut emporté d'emblée par ses ordres, dans laquelle on épargna une quarantaine d'Iroquois. Cette nation ne reconnut point ce bienfait. Elle se joignit dans la suite aux Anglais; mais il leur fit connaître que les ayant voulu considérer comme ses amis, il pouvait, quand il voudrait, leur faire ressentir la force de ses armes. En effet, le fort des Amis, une des cinq nations iroquoises, fut pris d'assaut, en 1693, dans lequel on prit trois cents de leurs guerriers. Il alla, en 1694, attaquer en personne, à l'âge de 74 ans, les Onnontagués, qui sont de la même nation, où il porta le fer et le feu, et quelque résolu qu'ils fussent de se défendre jusqu'à la mort, ayant envoyé tous leurs vieillards et leurs femmes dans la profondeur des bois, ils furent contraints d'abandonner leur fort plutôt que de hasarder une défense incertaine: leurs campagnes de bled-d'Inde furent brûlées; ce qui leur causa une grande famine. Les Onneyoullis eurent en même temps un pareil sort. Il les a obligés de le reconnaître pour leur père dans toutes les ambassades où ils sont venus lui demander la paix; mais dans le temps qu'il allait la conclure, il mourut. La nouvelle de sa mort se répandit aussitôt chez eux.

“ Il fut sensiblement regretté. Tout ce que je peux en dire, est que la Nouvelle France a fait en lui une très grande perte. On reconnut quelques jours avant sa mort où l'on estime les

choses quand elles sont prêtes de finir, et où l'on commence à les mieux voir lorsqu'on les va perdre, combien le Canada avait d'amour et de tendresse pour lui. Ce n'était que larmes : on n'entendait de toutes part que des louanges que l'on donnait à sa vertu et à ses belles actions ; de sorte qu'il pouvait déjà jouir de sa réputation et de sa gloire, et goûter comme par avance les favorables jugemens qu'on devait faire de lui après sa mort : l'état ecclésiastique l'honorait pour sa piété, et la noblesse l'estimait pour sa valeur ; le marchand le respectait pour son équité, et le peuple l'aimait pour sa bonté."

RELATION DU NAUFRAGE DU NAVIRE LA RENOMMÉE,

Sur les Côtes de l'Île d'Anticosti ;

Extraite d'une Série de Lettres du P. Emmanuel CRESPEL,

Récollet, à son Frère. *

Je demeurai quelque temps à Québec pour attendre une occasion de retourner en France. Il s'en présenta deux en même temps : la première était celle du vaisseau du roi *le Héros*, et dont je ne profitai point ; l'autre me fut offerte par le Sr. de FRENEUSE, Canadien, issu de la noble famille des d'AMOURS. La liaison qui était entre nous me fit accepter son offre avec plaisir, et je ne pus me refuser à la prière qu'il m'avait faite de lui servir d'aumonier. C'était un très galant homme, qu'une expérience de quarante-six ans, avait rendu très habile dans la navigation ; et MM. PACAUD, trésoriers de France et armateurs à la Rochelle, n'avaient pas cru pouvoir confier leur navire appelé *la Renommée* en de meilleures mains. Ce bâtiment était neuf, bon voilier, commode, chargé de trois cents tonneaux, et armé de quatorze pièces de canon. Plusieurs Messieurs demandèrent pour leur sûreté et leur agrément, à passer avec nous ; de sorte que nous étions cinquante-quatre hommes sur ce vaisseau.

Nous levâmes l'ancre et mîmes à la voile le 3 Novembre (1736,) avec plusieurs autres navires, et mouillâmes tous en-

* Le P. Emmanuel Crespel arriva en Canada au commencement d'Octobre 1724. Après être demeuré quelque temps à Québec, il fut curé ou missionnaire à Sorel, pendant deux ans, au bout desquels il accompagna, comme aumonier, M. de Lignery, dans son expédition contre les Outagamis, ou Renards, dont il a donné la Relation (publié en substance dans le No. 1, tome V de la *Bib. Canadienne* ;) il fut ensuite aumonier successivement à Niagara, à Catarocouy et au fort St. Frédéric, et s'embarqua pour France, sur *la Renommée*, au commencement de Novembre 1736. Sa relation a été lue à Québec, en 1745.

semble, au *Trou de St. Patrice*, à trois lieues de Québec. Le lendemain, nous fîmes la traverse, c'est-à-dire que nous traversâmes du sud au nord le fleuve St. Laurent; nous arrivâmes le même jour au bout de l'île d'Orléans, distant de Québec d'environ neuf lieues, et nous jettâmes l'ancre au cap *Maillard*.

Le 5, nous appareillâmes pour passer le *Gouffre*; mais il nous fut impossible d'en venir à bout ce jour-là, et nous nous vîmes contraints de retourner à l'endroit d'où nous étions partis, pour éviter d'être entraîné par le courant, qui attire de fort loin en cet endroit. Nous fûmes plus heureux le lendemain; car nous passâmes ce gouffre sans danger, avec le Sr. *VELLON*, qui commandait un brigantin pour la Martinique, et qui comme nous n'avait pu le passer la veille. Les navires avec lesquels nous avions mis à la voile l'avaient passé dès la première fois; ainsi nous nous trouvâmes sans compagnie, et jettâmes l'ancre à *la Prairie*, proche l'île aux Coudres.

Le 7, nous continuâmes notre route jusqu'à l'île aux *Lie-vres* et de là jusqu'à *Matane*; où il s'éleva un petit vent de nord, dont notre capitaine, qui en connaissait la malignité, surtout dans la saison où nous étions, nous avoua qu'il y avait tout à craindre. Il jugea donc à propos de relâcher pour trouver un mouillage, c'est-à-dire un endroit propre à nous servir d'abri contre le tempête qui nous menaçait. Peu de temps après, les vents nous obligèrent à virer de bord, et le lendemain 11, vers 8 heures du soir, ils se jetèrent au nord-nord-est, au nord-est, à l'est-nord-est, à l'est, enfin jusqu'au sud-sud-est, où ils dominèrent près de deux jours. Pendant tout ce temps, nous louvoyâtes le long de l'île d'Anticosti, les ris pris dans nos huniers; mais dès que les vents eurent sauté au sud-sud-ouest, nous gouvernâmes sur le compas au sud-est quart d'est, et sud-est jusqu'au 14 au matin. Ce jour-là, nous tâchâmes de faire côte, mais nous échouâmes à un quart de lieue de terre, sur la pointe d'une batture de roches plates éloignée d'environ huit lieues de la pointe méridionale de l'île.

Les coups de talon que notre navire donnait étaient si fréquents, que nous craignions à chaque minute de le voir ouvrir sous nos pieds. Il fallait que le temps fût bien mauvais et que les matelots désespérassent beaucoup de notre salut, puisqu'aucun d'eux ne voulut travailler à serrer notre mâture et les voiles, quoique la fatigue qu'elles causaient au bâtiment pût avancer notre perte. L'eau entraît avec abondance, la crainte avait ôté la présence d'esprit à plus de la moitié de nos gens; et le désordre général semblait nous annoncer notre mort. Sans notre canonier, notre situation serait devenue bien plus af-

freuse ; il courut à la soute, au biscuit, et quoique l'eau y fût déjà, il en jetta pourtant une partie en entre-pont ; il pensa aussi que quelques fusils, un baril de poudre et une caisse de gargousses nous deviendraient nécessaires, en cas que nous échappassions au danger ; c'est pourquoi il fit transporter tout cela dans les hauts. Sa précaution ne fut pas inutile. . . .

La mer était aussi forte que le vent ; ni l'une, ni l'autre ne diminuaient ; les vagues avaient emporté notre gouvernail, et nous fûmes obligés de couper notre mât d'artimon pour le jeter à babord. Nous mîmes notre canot à la mer, en prenant toutefois la précaution de le passer en avant, de peur qu'il ne fût poussé et brisé contre le navire. La vue de la mort et l'espérance de la retarder donna du courage à tout le monde ; et quoique nous fussions sûrs d'être malheureux dans cette île inhabitée, du moins pendant plusieurs mois, chacun de nous croyait gagner beaucoup en s'exposant à tout souffrir pour se conserver la vie. . . .

Après avoir mis notre canot à la mer, nous suspendîmes la chaloupe aux palans, afin d'embarquer plus aisément tout ce que nous avions, et gagner plus vite le large, pour nous garantir de la mer, qui nous aurait peut-être poussés contre le vaisseau, si nous ne nous en étions pas éloignés promptement. . . .

Nous y entrâmes au nombre de 23 personnes, et dans l'instant la boucle du palan de devant manqua ; la chaloupe resta suspendue par derrière, et de ceux qui étaient dedans plusieurs tombèrent dans la mer, d'autres restèrent attachés aux barres, et quelques uns, par le moyen des cordages qui pendaient le long du navire, remontèrent dans le bord.

Le capitaine voyant ce désastre, fit couper ou filer le palan de derrière, et la chaloupe étant revenue à sa tonture, je me rejettai dedans pour sauver MM. LEVEQUE et DUFRESNOIS, qui étaient prêts d'être noyés. Pendant ce temps, la mer maltraita si fort notre chaloupe, que l'eau y entra de tous côtés. Point de gouvernail, point de force, un vent affreux, une pluie continuelle, une mer en fureur et dans son reflux ; que pouvions nous espérer qu'une fin prochaine ? Nous fîmes pourtant nos efforts pour gagner le large ; une partie jettait l'eau ; un aviron nous servait de gouvernail ; tout nous manquait, où nous était contraire ; et pour comble de malheur, deux vagues qui nous couvrirent nous donnèrent de l'eau jusqu'aux genoux ; une troisième aurait infailliblement fait fondre notre chaloupe sous nos pieds ; nos forces diminuaient à mesure qu'elles nous devenaient plus nécessaires ; nous avançons fort peu, et nous craignons, avec raison que notre chaloupe ne fût pleine d'eau avant que nous pussions toucher terre. La pluie nous empêchait de distinguer les endroits pro-

pres à un débarquement ; tout ce que nous voyions nous paraissait fort escarpé, ou plutôt nous ne voyions que la mort. Je crus qu'il était temps d'exhorter tout le monde à se mettre par un acte de contrition en état de paraître devant Dieu : j'avais jusque-là différé de le faire pour ne pas augmenter l'épouvante, ou diminuer le courage ; mais il n'y avait plus à reculer, et je ne voulais pas avoir à me reprocher de ne m'être pas acquitté de mon devoir. Chacun fit sa prière, et après le *Confiteor*, je donnai l'absolution générale. C'était un spectacle bien touchant que tous ces hommes qui travaillaient à jeter l'eau et à ramer, dans le temps qu'ils priaient le Seigneur d'avoir pitié d'eux, et de leur pardonner les fautes qui pouvaient les rendre indignes de participer à sa gloire ; enfin, ils étaient disposés à la mort et l'attendaient sans murmurer. . . . Je récitai le *Miserere* à haute voix ; tout le monde le répétait après moi ; je ne voyais plus d'espérance ; la chaloupe était prête à couler à fond, et je m'étais déjà couvert la tête de mon manteau, pour ne point voir l'instant de notre perte, lorsqu'un tourbillon de vent nous poussa brusquement à terre.

Vous pouvez vous imaginer avec quel empressement nous sortîmes de la chaloupe ; mais nous ne fîmes pas d'abord à l'abri du danger : plusieurs vagues nous couvrirent à différentes reprises ; quelques unes nous abattirent, et peu s'en fallut qu'elles ne nous emportassent dans la haute mer : nous résistâmes pourtant à leur violence, et nous en fîmes quittes pour avaler beaucoup d'eau et de sable. Dans ce désordre, quelqu'un eut la présence d'esprit de prendre l'amarre qui était attachée à la chaloupe, afin de la retenir. Nous étions perdus sans cette précaution. . . . Notre premier soin fut de remercier Dieu de nous avoir délivrés d'un si grand danger. . . .

Nous étions sur une petite pointe de sable séparée du gros de l'île par une rivière qui sort d'une baie un peu au-dessus de l'endroit où nous nous trouvions : ce fut avec une peine extrême que nous traversâmes cette rivière ; sa profondeur nous exposa une troisième fois à périr. La mer, qui commençait à se retirer, nous permit enfin d'aller prendre ce que nous avions dans la chaloupe, et de l'apporter dans l'île : ce fut pour nous une nouvelle fatigue, mais il n'y avait pas à différer. Nous étions mouillés jusqu'aux os ; tout ce que nous avions l'était aussi : comment en cet état pouvoir faire du feu ? nous en vinmes pourtant à bout, après un temps considérable : il nous était plus nécessaire que tout autre secours ; et quoiqu'il y eût déjà du temps que nous n'avions pris aucune nourriture, et que la faim dût nous presser, nous ne pensâmes à satisfaire ce besoin qu'après que nous nous fîmes un peu réchauffés. . . .

Vers 3 heures après-midi, le canot vint à terre avec six

hommes seulement : la mer était si grosse, qu'il n'était pas possible que plus de personnes s'y exposassent. Nous allâmes au-devant, et prîmes toutes les précautions nécessaires pour le tirer à nous sans l'endommager : c'était notre unique ressource ; sans ce canot, nous n'aurions jamais pu aller chercher dans le navire les vivres que le canonier avait sauvés, ni ramener les 17 hommes qui étaient encore dans le bord. Personne n'osa pourtant entreprendre d'y aller ce jour-là. Nous passâmes la nuit bien tristement. Le feu que nous avions fait n'avait encore pu nous sécher ; et nous n'avions rien qui pût nous servir de couverture dans une saison si rigoureuse. Le vent nous paraissait augmenter ; et quoique le navire fût fort, neuf et bien lié ; nous croyions avoir lieu de craindre qu'il ne pût tenir jusqu'au lendemain sans se briser ; et que ceux qui y étaient ne périssent misérablement. Vers minuit, les vents diminuèrent, la mer s'adoucit, et dès la pointe du jour, voyant le navire dans le même état où nous l'avions laissé, plusieurs matelots y allèrent dans le canot : ils y trouvèrent tous nos gens en bonne santé, et qui avaient passé la nuit beaucoup plus à leur aise que nous, puisqu'ils avaient eu de quoi boire et manger, et qu'ils étaient à couvert. On mit quelques vivres dans le canot ; nos gens y passèrent, et on les amena auprès de nous fort à propos, car la faim commençait à nous presser cruellement. Nous prîmes donc ce qui nous était nécessaire pour un repas ; c'est-à-dire environ trois onces de viande pour chacun ; un peu de bouillon et quelques légumes que nous y avions mis. Il fallait nous ménager, et ne pas nous exposer à manquer si tôt de vivres. On envoya une seconde fois au navire pour sauver les outils du charpentier, du goudron, ce qui était nécessaire pour raccommoder la chaloupe, une hache pour couper du bois, et quelques voiles pour cabaner. Tout cela nous fut d'un grand secours, et principalement les voiles, car il tomba la nuit près de deux pieds de neige.

Le lendemain, 16, pendant que les uns allèrent à bord chercher des vivres, les autres travaillèrent à tirer la chaloupe du sable ; et parvinrent à la mettre à sec par le moyen d'une double colliorne. L'état où nous la trouvâmes nous fit voir combien nous avions été près de notre perte, et nous ne pouvions comprendre comment elle avait pu nous amener à terre. Nous employâmes tous nos soins à la remettre en état ; la vergue d'artimon, qui était venue à la côte, nous servit à lui faire une quille ; nous fîmes l'étambot avec un morceau de bois que nous coupâmes dans la forêt ; l'on fit les deux bordages du fond avec des planches que l'on alla chercher à bord : enfin, elle fut rétablie aussi bien qu'il nous était possible de le faire. Pendant ce temps, nous ne faisons qu'un repas très modi-

que en 24 heures : il était de la prudence d'en agir de la sorte ; nous n'avions que pour deux mois de vivres dans le navire (c'est la provision ordinaire que l'on fait en partant de Québec) ; tout notre biscuit était perdu ; et plus de la moitié de notre nourriture avait été ou consommée ou gâtée pendant les 11 jours que nous avions été sur mer. Ainsi, avec toute l'économie possible, nous n'avions que pour cinq semaines de vivres. Ce calcul, ou si vous voulez, cette réflexion nous annonçait notre mort au bout de 40 jours ; car il n'y avait pas d'apparence que nous pussions avant ce temps trouver l'occasion de sortir de cette île déserte. Les navires qui passent aux environs de cet endroit sont tout-à-fait hors de portée d'apercevoir les signaux qu'on pourrait leur faire : d'ailleurs de quelle ressource pouvaient-ils nous être ? nos provisions n'étaient que pour six semaines tout au plus ; et les navires ne devaient passer que dans cinq ou six mois. Je voyais approcher le désespoir ; le courage était abattu, et le froid, la neige, les glaces et les maladies semblaient être réunis pour nous faire souffrir davantage : nous succombions sous le poids de tant de maux. Le navire devenait inaccessible par les glaces qui se formaient autour ; le froid nous causait une insomnie continuelle ; nos voiles ne suffisaient pas, à beaucoup près, pour nous garantir de la neige, qui tomba cette année en si grande abondance, qu'elle couvrit la terre à la hauteur de six pieds ; la fièvre avait déjà surpris plusieurs de nos camarades. De pareilles circonstances étaient trop fâcheuses pour n'y pas succomber bientôt ; aussi pensâmes-nous à prendre un parti.

Nous scavions qu'à Mingan, qui est un endroit situé à la grande terre du Nord, il y avait des Français qui hivernaient pour faire la pêche de loup-marin, dont ils font des huiles ; il était presque sûr que nous en obtiendrions du secours ; mais la difficulté était de s'y rendre dans une telle saison ; toutes les rivières étaient déjà glacées ; la neige couvrait la terre à la hauteur de trois pieds, et augmentait tous les jours, et la route était fort longue, eu égard à la saison et à notre état ; car il nous fallait faire quarante lieues pour gagner la pointe d'en haut, ou du nord-ouest de l'île, ensuite descendre quelque peu, et traverser enfin 12 lieues de haute mer.

Nous étions résolus à surmonter tous ces obstacles ; notre situation présente ne nous permettait pas d'en craindre une plus affreuse ; mais une réflexion nous arrêta quelque temps ; il était impossible que nous partissions tous pour Mingan, et il fallait que la moitié de nos gens restassent dans cet endroit dont nous nous croyions trop heureux de pouvoir nous éloigner, en nous exposant même aux plus cruels dangers. Il n'y avait pourtant point d'autre parti à prendre ; il fallait nous ré-

soudre à mourir tous dans cet endroit; au bout de six semaines, ou se séparer pour quelque temps: je fis entendre à tout le monde que le moindre retardement nous mettrait dans l'impossibilité de suivre ce projet; que pendant ces irrésolutions le mauvais temps augmentait, et que le peu de vivres que nous avions se consommait, &c. . . Je dis la messe du St. Esprit, le 26; et le même jour, 24 hommes s'offrirent à rester, à condition qu'on leur laisserait des vivres, et qu'on leur promettrait sur l'évangile de leur envoyer du secours aussitôt qu'on serait arrivé à Mingan. Je communiquai à mes camarades que j'étais dans la résolution de rester avec les 24 hommes qui venaient de s'offrir à demeurer au lieu du naufrage, et que je tâcherais de les aider à attendre patiemment le secours qu'on leur promettait; mais tout le monde s'opposa vivement à mon dessein; et l'on dit, pour m'en détourner, que sachant la langue du pays, il fallait que j'accompagnasse ceux qui partaient, afin que si M. de FARENEUSE, ou M. de SENNEVILLE venaient à mourir ou à tomber malades en chemin, je pusse servir d'interprète, en cas que nous rencontrassions quelques sauvages dans cette île. Ceux qui restaient exigèrent surtout que je parusse; ils me connaissaient incapable de manquer à ma parole, et ils ne doutaient pas qu'à mon arrivée à Mingan, mon premier soin ne fût de les secourir. Ce n'est pas que ceux qui devaient partir ne fussent très disposés à leur envoyer une chaloupe, le plutôt qu'il leur serait possible, mais ils comptaient apparemment davantage sur la foi d'un prêtre que sur celle d'un simple particulier. Lorsque la chose fut résolue, j'exhortai à la patience ceux que nous laissons au naufrage; je leur dis que le moyen d'attirer sur eux les bénédictions du ciel, c'étoit de ne pas se livrer au désespoir, et de s'abandonner entièrement aux soins de la providence; qu'ils devaient s'entretenir dans un exercice continuel, pour écarter d'eux la maladie et ne point tomber dans le découragement; qu'il étoit de la prudence qu'ils ménagassent ce que nous leur laissons de vivres, quoique j'espérasse leur envoyer du secours avant qu'ils fussent consommés, mais qu'il valait mieux en avoir de reste que d'en manquer.

Après leur avoir donné ces conseils, ceux qui devaient être du voyage songèrent à faire leur petit équipage, et le 27, nous nous disposâmes à partir. Nous embrassâmes nos compagnons, qui nous souhaitèrent un heureux voyage, et de notre côté, nous leur témoignâmes combien nous désirions pouvoir bientôt les tirer de peine. Nous étions bien éloignés de penser que nous les embrassions pour la dernière fois; cet adieu fut des plus tendres; et les larmes qui l'accompagnèrent, étoient une espèce de pressentiment de ce qui devait nous arriver.

(A continuer.)

LA VALLE'E, EMPOISONNE'E.

À une assemblée de la Société Royale de Géographie, tenue dernièrement à Londres, on a entendu avec le plus vif intérêt la lecture d'un extrait d'une lettre de M. Alexander Loudon, faite aux membres par John Barsow, écuyer. Cette lettre contient la relation d'une excursion dans une petite vallée de l'île de Java, qui est remarquable par la propriété qu'elle a de causer en très peu de temps la mort de l'homme ou de tout animal exposé à son atmosphère. Cette vallée n'est éloignée que de trois milles de l'endroit nommé Batur. Le 4 Juillet, M. Loudon, accompagné de quelques amis, se rendit dans cette vallée. Elle porte le nom de *Guevo Upas*, ou vallée empoisonnée. Suivant un sentier qui avait été tracé à dessein, ils y arrivèrent bientôt avec une couple de chiens et quelques oiseaux domestiques, qu'ils avaient pris dans la vue de faire des expériences. En arrivant à la colline, ces messieurs descendirent de cheval, et montèrent par le côté jusqu'à la hauteur d'un quart de mille, à l'aide des branches et des racines qui sortaient de terre. En conséquence de la grosse pluie qui était tombée la nuit précédente, la route était devenue difficile et fatigante. Lorsque M. Loudon et ses compagnons furent à quelques verges de la vallée, ils sentirent une odeur forte, nauséabonde et suffoquante; mais en approchant du bord, ils n'éprouvèrent plus cet inconvénient. La scène qui se présenta à eux est décrite dans la lettre de M. Loudon, comme étant de la nature la plus lugubre et la plus désolée. La vallée est de forme ovale, elle a environ un demi-mille de circonférence, et de 30 à 35 pieds de profondeur. Le fonds en paraît uni; on n'y voit aucune trace de végétation, mais seulement quelques grosses pierres répandues çà et là. L'attention des visiteurs fut d'abord attirée par le nombre de squelettes d'hommes, de tigres, de sangliers, et de toutes sortes d'animaux et d'oiseaux de proie qu'ils avaient sous les yeux. Le terrain sur lequel ces os se trouvaient, au fonds de la vallée, leur sembla être une substance sablonneuse dure; il ne paraissait s'en élever aucune vapeur, ni y avoir aucune ouverture par où elle pût s'échapper, et les bords étaient couverts de végétaux.

On proposa alors de descendre, et chacun s'étant muni d'une cigare allumée, on s'avança jusqu'à vingt pieds du fonds; on y éprouva une odeur fortement nauséabonde, qui pourtant n'empêchait pas de respirer librement. Un chien fut attaché au bout d'une canne de bambou, et jeté au fonds de la vallée, tandis que quelques uns du parti en observaient les effets, leurs montres à la main. Au bout de quatorze minutes, le chien

tomba, sans se mouvoir ni regarder autour de lui, et ne vécut que dix-huit minutes. L'autre chien alla alors trouver son compagnon ; en arrivant à lui, il se tint debout sans mouvement, et au bout de dix secondes, il tomba, sans remuer aucun de ses membres, et fut mort après un espace de sept minutes. On jeta alors un poulet au fonds de la vallée, il mourut au bout d'une minute et demie. Un second, qu'on y jeta ensuite, ne vécut pareillement qu'une minute et demie. L'intérêt que nos messieurs mettaient à leurs expériences les empêcha de se trouver incommodés d'un orage qui tomba pendant qu'ils les faisaient. Du côté de la vallée opposé à celui où ils se tenaient était un squelette humain, dont la tête était appuyée sur le bras droit. Les effets du temps en avaient rendu les os aussi blancs que de l'ivoire. M. Loudon et ses compagnons restèrent deux heures dans cette vallée de mort ; ils eurent quelque difficulté à remonter, à cause de la pluie qui était tombée. On suppose que les squelettes humains sont ceux des rebelles qui, dans leur fuite, après leur défaite, s'étaient écartés du grand chemin, et se seront réfugiés dans cette vallée, sans connaître le danger auquel ils s'exposaient.

Les effets décrits ici, remarque le journaliste qui rapporte cet extrait, sont les mêmes que ceux de la Grotte du Chien, à Naples, et proviennent sans doute de la même cause. Ils paraissent seulement d'autant plus étranges ici qu'ils se font sentir dans une vallée ouverte. Quant à l'air méphitique de la Grotte, il est si pesant, qu'il ne s'élève qu'à quelques pouces du sol, et qu'un homme peut s'y tenir debout sans danger.

OLDAR.

Av souffle des vents orageux
 Livrant sa tête vénérable,
 Oldar, sous un ciel nébuleux,
 Disait : la vieillesse m'accable ;
 Mais tout près d'arriver au port,
 Je puis défier la tempête ;
 Sous les coups redoublés du sort
 Je n'ai jamais courbé la tête.

Jaloux d'honorer la valeur
 Et l'innocence du bel âge,
 Tantôt j'étais au champ d'honneur,
 Et tantôt j'étais au bocage.
 Parfois les grands à leurs festins
 M'appelaient en un jour de fête ;
 Mais devant ces maîtres hautains
 Je n'ai jamais courbé la tête.

Un jour, victime des combats,
Sur mon luth je versais des larmes ;
Le vainqueur dit : Ne pleure pas ;
Chanté la gloire de mes armes.
A la gloire de mon pays
S'il faut chanter, ma lyre est prête,
Mais devant mes fiers ennemis
Je n'ai jamais courbé la tête.

A l'instant, les ciens sont ouverts,
L'éclair brille, la foudre gronde ;
Oldar, disparu dans les airs,
N'était déjà plus de ce monde,
Et sa lyre disait encor :
Des dieux le sublime interprète
Sous les coups redoublés du sort
Ne doit jamais courber la tête.

A. BE'TOURNE.

MAISON DE CHRYSAL.

FURETIERE a donné la description d'une maison d'été de chrystal, inventée pour le roi de Siam. Cette description lui avait été transmise par un ami qui avait eu l'honneur d'entrer et de prendre le frais dans cette maison singulière.

Le roi de Siam, dit-il, a dans l'un de ses palais de campagne un pavillon des plus singuliers. Les tables, les chaises, les buffets, tout y est fait de chrystal. Les murs, les plafonds et les planchers sont faits de morceaux de verre plan d'environ un pouce d'épaisseur et de six pieds en carré, si bien uni par un ciment qui est aussi transparent que le verre même, que l'eau la plus limpide n'y saurait pénétrer. Il n'y a qu'une porte, qui ferme si juste, qu'elle est aussi impénétrable à l'eau que le reste du bâtiment. C'est un ingénieur chinois qui a ainsi construit ce pavillon pour servir de refuge contre la chaleur insupportable du climat. Il a vingt-huit pieds de long et dix-sept de large ; il est placé au milieu d'un grand bassin pavé et orné de marbre de différentes couleurs. On emplit ce bassin d'eau en un quart d'heure, et on le vide dans le même espace de temps. Quand le roi, quelqu'autre, ou quelques autres grands personnages sont entrés avec sa permission, dans le pavillon, on en ferme aussitôt la porte, que l'on cimente avec du mastic, pour empêcher que l'eau n'y pénétre, après quoi on ouvre les écluses, et ce grand bassin se remplit promptement d'eau, quelquefois jusqu'à inonder les environs, de sorte que le pavillon est entièrement sous l'eau, excepté le haut

du dôme, qui demeure ouvert pour donner entrée à l'air extérieur. Rien n'est plus agréable que la fraîcheur qu'on respire dans ce charmant pavillon, tandis que l'extrême ardeur du soleil semble faire bouillonner la surface des fontaines les plus fraîches.

DE L'ASPHYXIE PAR SUBMERSION, OU DES NOYÉS.

(Extrait des "Secours à donner aux personnes empoisonnées ou asphyxiées," par M. P. ORFILA.)

"Comme il est parfaitement prouvé qu'un individu peut rester plus ou moins de temps dans l'eau sans périr, il faut lui administrer le plus promptement possible les secours dont nous allons parler, lors même que son état paraîtrait désespéré. Il serait dangereux de perdre un moment : aussi M. PORTAL conseille-t-il de commencer le traitement dans le bateau même qui a servi à pêcher la personne noyée, sur le rivage, ou dans un endroit voisin et commode. Pour transporter le malade, on fera usage d'un brancard, d'une civière, ou de quelque voiture ; on le mettra sur de la paille ou sur un matelas ; on le couchera sur le côté, la tête découverte et un peu relevée. Dans le cas où il serait impossible de le transporter, comme nous venons de le dire, deux personnes pourraient le coucher sur leurs bras, ou l'asseoir sur leurs mains jointes.

"On se gardera bien de suspendre le noyé par les pieds : cette pratique employée autrefois dans le but de faire rendre l'eau qui peut se trouver dans l'estomac et dans la poitrine, est inutile, et surtout dangereuse. On évitera également de lui donner de fortes secousses pour le rappeler à la vie : cette manœuvre a été souvent funeste.

"Pendant qu'une personne coupe avec des ciseaux les vêtements du noyé, on le couche sur le côté droit, dans un lit bas, un peu plus élevé vers la tête que vers les pieds, et qui est placé dans une chambre dans laquelle il y a du feu ; on soutient la tête par le front, et on la fait pencher légèrement ; on fait sortir l'eau qui se trouve dans la bouche et dans les narines, en écartant les mâchoires.

"On examine toutes les parties du corps pour s'assurer que l'individu n'a reçu aucune blessure mortelle ; car dans ce cas, tout secours serait inutile ; mais on ne se décide à l'abandonner qu'autant que l'existence d'une pareille blessure est parfaitement constatée.

"On promène sous le nez des allumettes bien souffrées que l'on allume afin d'irriter l'intérieur de cet organe ; ou bien on fait flairer de l'alcali volatil, de l'eau de la reine de Hongrie, &c (voir le précédent numéro.) Pendant que l'on administre

ces secours, une autre personne cherche à réchauffer le malade. *Le corps ne doit être réchauffé que lentement* : pour cela on met sur le ventre une vessie remplie d'eau chaude ; on applique des briques chaudes à la plante des pieds ; on promène sur tout le corps des sachets remplis de cendres chaudes, un fer à repasser échauffé, ou une bassinoire ; on fait des frictions générales avec une broche sèche, avec de la flanelle chaude, et même avec la main. Après avoir fait ces frictions, on en fait d'autres avec de la flanelle trempée dans de l'eau-de-vie camphrée, dans du vinaigre, &c.

“ On chatouille les lèvres et l'intérieur des narines avec une plume ou quelque autre corps léger.—On insuffle de l'air dans les poumons—(voir le précédent numéro.)

“ On donne un lavement préparé avec de l'eau dans laquelle on a fait fondre quatre onces de sel, ou avec trois parties d'eau et une de vinaigre.—*On se garde bien de donner des lavemens de tabac, ou d'introduire la fumée de ce corps dans le fondement,* comme l'ont prescrit quelques auteurs ; ces remèdes sont non seulement inutiles, mais peuvent augmenter les accidens.

“ Si le noyé ne se rétablit point, on fait bruler sur le creux de l'estomac, sur les cuisses et sur les bras, de petits morceaux d'amadou, de liège ou de papier.—Si son état s'améliore, et qu'il soit possible de le faire boire, on lui donne de cinq en cinq minutes une cuillerée d'eau-de-vie camphrée, ou d'eau de Cologne coupée avec deux pintes d'eau ; *mais il faut se garder de le forcer à boire tant qu'il a beaucoup de difficulté à avaler.*

“ Si le noyé, loin de se rétablir, reste sans connaissance, que le visage soit rouge, violet ou noir, et que les membres soient flexibles et chauds, on doit pratiquer une saignée au pied, et mieux encore à la jugulaire ; on se garderait bien d'avoir recours à ce remède, si le corps était froid et les membres roides.

“ Si les boissons que l'on a fait prendre à l'intérieur donnent lieu à des envies de vomir, que la langue soit chargée et la bouche pâteuse, on administre deux ou trois grains d'émétique, surtout si l'accident a eu lieu peu de temps après un repas. On donne au contraire quelques cuillerées de vin chaud, si les médicamens opèrent par les selles.—On n'abandonne le noyé que lorsqu'on a la certitude qu'il est mort.—*Que l'on se persuade que souvent huit ou dix heures suffisent à peine pour rétablir la santé.*

MORTS POÉTIQUES.

S'IL y a des morts *tragiques*, il y a aussi des morts qu'on pourrait appeler *poétiques*. Il est certain, dit un auteur moderne, qu'il y a dans la poésie quelque attrait, quelque charme, qui n'est pas purement fictice ou imaginaire: ceux qui ont le véritable goût de la poésie, en éprouvent quelquefois l'influence dans les circonstances, non seulement les plus graves, mais encore les plus affligeantes. Plusieurs ont montré l'énergie de leur génie poétique; ou plutôt le pouvoir que la poésie avait sur leur esprit, en composant, ou en récitant des vers, lorsque déjà ils avaient pour ainsi parler, la mort sur les lèvres.

LUCAIN et PETRONE moururent en récitant des vers.

L'empereur de Rome, ADRIEN, fit, en mourant, cette célèbre adresse à son âme, qui a été traduite plus ou moins heureusement par les modernes, et surtout par POPE, en langue anglaise.

MARGUERITE d'Autriche étant sur le point de périr sur mer, dans une tempête, composa son épitaphe, en deux vers où respire la naïveté de son siècle: *

Cy gist Margot, la gentë demoiselle,

Qu'eut deux maris, et si mourut pucelle.

Elle avait été fiancée à Charles VIII de France, qui refusa ensuite de l'épouser, et ensuite à l'infant d'Espagne. Ce fut en se rendant auprès de son futur époux qu'elle essuya une tempête sur mer; et écrivit ces lignes.

CHATELLARD, gentilhomme français, décapité en Ecosse, pour avoir aimé la reine, et même osé attenter à son honneur, monta sur l'échaffaud, tenant à la main un volume des œuvres de RONSARD; et récita, avant de recevoir le coup fatal, l'ode de ce poète sur la Mort, comme, propre à la faire affronter sans crainte.

Philippe STOZZI, emprisonné par ordre de CÔME I, grand-duc de Toscane, craignant que les tourmens de la question qu'il allait subir ne lui fissent trahir involontairement ses amis, crut erronément qu'il lui était permis de se suicider. Il grava sur le manteau de la cheminée de son appartement, avec la pointe de l'épée dont il se tua ensuite, le vers suivant de

VIRGILE: *Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor.*

* L'auteur moderne dont nous venons de parler, et qui nous fournit les traits que nous rapportons dans cet article, fait cette remarque: « Si elle périssait, que devenait l'épitaphe, et si elle échappait, de quel usage pouvait-elle être? Marguerite eût mieux fait de recommander son âme à Dieu. »—Il est probable que la recommandation et les prières eurent lieu d'abord, et que l'épitaphe ne fut faite que lorsque le danger ne fut plus imminent.

Le célèbre poète italien METASTASE, récita, dans un transport poétique et religieux, les stances suivantes, quelques momens avant sa mort.

T'offro il tuo proprio figlio
Che già d'amore in pegno,
Rachiuso in picciol segno.
Si volle a noi donar.
A lui rivolgi in ciglio
Gaurda chi t'offro, e poi,
Lasci, Signor, se vuoi,
Lascia di perdonar,

Les juges du marquis de MONTROSE l'ayant condamné à avoir les membres cloués aux portes de quatre villes, il dit qu'il regretta de n'avoir pas assez de membres pour qu'ils fussent cloués aux portes de toutes les villes de l'Europe, comme des monumens de sa loyauté, et il mit cette pensée en beaux vers, en se rendant au lieu de l'exécution.

ROSCOMMON expira en récitant d'une voix forte deux lignes de sa traduction du *Dies iræ*.—CHAUCER dit adieu à toutes les vanités du monde, en récitant une ode morale intitulée, "Balade faite par Geoffrey Chaucer, sur son lit de mort."

On dit que DESBARREAU composa sur son lit de mort le sonnet qui l'a rendu célèbre.

On sait que Cornelius DE WITT fut la victime innocente du préjugé populaire. Cet homme, dit HUME, qui avait rendu de grands services à son pays dans la guerre, et qui avait été revêtu des plus hautes dignités, fut livré entre les mains des bourreaux, et soumis aux tortures les plus inhumaines : au milieu des tourmens qu'il endurait, il répéta plusieurs fois une ode d'HORACE qui contenait des sentimens convenables à sa triste situation." C'est la troisième du troisième livre :

Justum et tenacem propositi virum
Non civium ardor prava jubentium
Non vultus instantis tyranni
Mente quatit solidâ.

Mademoiselle de SENNET, célèbre dans les annales de la philosophie et de la littérature, et qui mourut d'un cancer au sein, dans de grandes douleurs, expira en achevant ces vers, qu'elle adressait à la mort :

Nectare clausa suo,
Dignum tantorum pretium tulit illa laborum.

ORNITHOLOGIE.

AUDUBON.—La plus grande partie de nos lecteurs ont appris que cet ornithologiste distingué, est occupé, depuis son retour d'Europe, à faire une tournée professionnelle d'observations et de découvertes dans les diverses parties de l'Amérique Septentrionale. Ceux qui s'intéressent à la science agréable à laquelle il a appliqué l'énergie de son esprit avec tout le dévouement du vrai génie, le suivront avec plaisir dans ses progrès. Par l'extrait suivant d'une lettre à un de ses amis de Philadelphie, il paraît qu'il était à Bulowville, dans la Floride Orientale, à environ quarante milles au sud de St. Augustin. Il dit, dans cette lettre :

“Le climat et les productions de la Floride Orientale ont de quoi étonner le voyageur observateur, et sont capables de mettre à l'épreuve même ma forte constitution. Pendant mon séjour à Alifax, nous avons eu, d'abord du beau temps, et quoiqu'il gelât durait la nuit, on voyait souvent, durant le jour des papillons et des alligateurs. *Les bois sont tout verts*, et cependant il gèle : c'est là un phénomène de la nature dont je n'avais pas d'idée auparavant.

“J'ai dessiné une nouvelle espèce de Foulque, ou Poule d'eau, et, une espèce nouvelle aussi, je crois, de Pélican blanc ; je ne voudrais pas pourtant l'assurer de ce dernier, et j'attendrai jusqu'à ce que j'en aie pu composer l'estomac avec celui de l'oiseau que je sais être le pélican blanc des auteurs. Les oiseaux sont ici en petit nombre, et la difficulté de m'en procurer augmente à mesure que je m'avance vers le sud. Il est vrai, que les oiseaux sont ici, très grands et très beaux ; mais pour cent que je tuais dans la Louisiane ou le Kentucky, je n'en trouve pas vingt ici.

“J'ai le plaisir de pouvoir dire que mon savoir d'observation a été beaucoup augmenté par l'usage de mon télescope, et par mon séjour parmi les marais salés qui bornent l'horizon de tous côtés, parsemés çà et là de quelques îles, couvertes d'arbrisseaux et de hauts palmiers. J'aurai beaucoup à faire à corriger les erreurs commises par C. BONAPARTE, dans son Précis sur les oiseaux aquatiques, particulièrement quant aux habitudes générales qu'il leur attribue.—*New-York Farmer.*

VARIÉTÉS.

Représailles.—Lorsque feu le marquis de LONDONDERRY (lord CASTLEREAGH) était secrétaire d'état, un de ses amis prit un jour la liberté de lui demander, dans le cours d'une conversation familière, pourquoi, dans ses nominations aux offices, il n'avanzait pas le mérite ? “Pourquoi ? s'écria le ministre ; c'est parce que le mérite ne m'a pas avancé.”

x distingué est devenu une expression trop modeste. Voyez ce que dit d'Audubon le comte de Bernartine dans son cours familier de littérature.

Moyen employé par les Sauvages pour guérir le rhumatisme.— Le sauvage, dit M. Cox, dans son Voyage à la Rivière Columbia, fit d'abord dans la glace un trou assez grand pour que nous y pussions entrer tous deux ; après quoi, il me fit signe que tout était prêt. Enveloppé d'une grande peau de buffle, je me rendis au trou, et nous sautâmes ensemble dans le froid élément. Il se mit aussitôt à me frotter les épaules, le dos et les reins. Pendant ces frictions, mes cheveux s'ornèrent de glaçons, et ma face, mon cou et mes épaules se couvrirent d'une légère couche de glace. Lorsque je fus sorti du trou, je roulai une couverture de laine autour de moi, et courus à ma chambre à coucher, où j'avais ordonné qu'on fit un bon feu, et au bout de quelques minutes j'éprouvai une sueur chaude par tout mon corps. Quelque désagréables que fussent ces ablutions matinales, comme je sentais qu'elles me faisaient du bien, je les continuai pendant vingt-cinq jours, au bout desquels mon médecin me dit que c'était assez, et que je m'étais acquitté de mon devoir en homme sage. Je n'ai jamais eu depuis la moindre attaque de rhumatisme.

Situation embarrassante.— Dans l'ouvrage du même M. Cox, intitulé : *The Colonization River*, « Rivière de la Colonisation, ou Scènes et Aventures durant un séjour de six années à l'Ouest des Montagnes de Roches », on lit, entre un long détail des souffrances et des privations de l'auteur pendant quinze jours qu'il erra seul dans des déserts inhabités, le morceau curieux qui suit : et ainsi fut-il employé à saigner sa tête. « En cherchant un endroit pour dormir, j'observai le tronc creux d'un grand pin, qui, selon toute apparence, avait été renversé par la foudre. Je m'enfonçai dans la cavité, et m'étant couvert complètement avec de grands morceaux d'écorce détachés, je m'endormis presque aussitôt. Mon sommeil ne fut pas de longue durée ; car au bout de deux heures environ, je fus réveillé par le grognement d'un ours, qui avait ôté une partie de l'écorce qui me couvrait, et qui avait le museau appuyé sur mon corps, hésitant en apparence quant au moyen qu'il devait adopter pour me déloger, les limites étroites du tronc qui renfermait mon corps l'empêchant de m'attaquer avec avantage. Je me levai tout à coup, saisis mon bâton et poussai un grand cri. L'ours sauta en arrière, recula de quelques pas, puis s'arrêta, et tourna autour de lui, incertain en apparence s'il devait commencer l'attaque. Il me parut enfin déterminé à m'assaillir, et me sentant trop faible pour combattre un tel ennemi, je jugeai de la prudence de retraiter, et je grimpai en conséquence dans un arbre voisin. Ma fuite donna une nouvelle impulsion à son courage, et il se mit à monter après moi. Je réussis pourtant à gagner une branche

qui me donna sur lui un avantage décidé, et d'où je pouvais lui donner sur le museau et sur les pattes avec mon bâton, de manière à l'empêcher de m'atteindre. Après avoir égratigné l'écorce pendant quelque temps, avec une espèce de rage, il abandonna la tâche, et se retira à mon ci-devant lit de repos, dont il prit possession. La crainte de tomber, en cas que le sommeil s'emparât de moi, me porta à essayer plusieurs fois de descendre; mais chaque tentative éveillait mon geolier, et je fus contraint de demeurer sur l'arbre le reste de la nuit. Je me fixai à cette partie du tronc où les branches pouvaient m'empêcher de tomber, et je m'endormais par intervalles. Le matin, un peu après le lever du soleil, l'ours sortit du tronc d'arbre, se secoua, jetta vers moi un coup d'œil languissant, et s'éloigna à petits pas, pour aller chercher son déjeuner. Après avoir attendu quelque temps, de peur qu'il ne revînt, je descendis, et continuai ma route, en gagnant le nord-nord-est.

Combat de serpens.—On lit ce qui suit dans le dernier numéro du *Sporting Magazine*, publié à Baltimore par M. SKINNER.

Peu le major T. de l'armée, officier brave, qui fut blessé grièvement à la sortie du fort Erié, et qui mourut ensuite de l'effet de sa blessure, tandis qu'il était représentant de son Etat au congrès, avait coutume de faire le récit suivant d'un combat dont il avait été témoin, entre un serpent noir et un serpent à sonnettes. Il voyageait à cheval, lorsqu'il aperçut les deux serpens à quelque distance devant lui dans le chemin. Ils se mouvaient en rond dans un cercle, se suivant l'un l'autre. Un monsieur qui était avec le major, et qui avait été témoin auparavant d'une scène semblable, lui dit que c'était le prélude d'un combat, et qu'il valait la peine de s'arrêter un peu pour le voir. Ils arrêterent donc leurs chevaux et épièrent les serpens. La manœuvre de se suivre l'un l'autre dans une espèce de cercle, qui marquait une crainte réciproque, fut continuée pendant quelque temps, les antagonistes s'approchant à chaque tour, jusqu'à ce que n'étant plus qu'à quelques pieds, le serpent noir s'arrêta, fit plusieurs cercles de son corps, et se mit dans l'attitude de s'élançer en avant. Le serpent à sonnettes passa autour de son antagoniste deux ou trois fois, toujours en s'approchant de lui, s'arrêta, et se mit aussi en rond, mais avant qu'il fût prêt à frapper, le serpent noir se jeta sur lui. Ses évolutions furent trop rapides pour être aperçues, et lorsqu'il put être observé distinctement, les deux serpens étaient étendus dans toute leur longueur, le serpent à sonnettes enveloppé dans les plis du serpent noir, qui avait aussi saisi son adversaire à la tête et au dos, et le tenait immobile. Au bout de quelque temps, le

serpent noir se déplia; l'acha le serpent à sonnettes, et s'éloi- gna. En examinant le serpent à sonnettes, on trouva qu'il étoit mort, et qu'en apparence tous les os de son corps étoient brisés. Le serpent noir est un constricteur, qui détruit ordinairement sa proie, en l'entortillant et l'écrasant.

Intempérance.—L'extrait suivant du rapport des directeurs de l'Hospice des pauvres, ou Maison de charité (*Alms-house*) de Baltimore, montre, d'une manière frappante, la dégradation et la misère occasionnées par ce plus dégoûtant de tous les vices, l'ivrognerie. Quand on prend en considération le nombre de décès causés par ce fléau, soit directement, soit comme étant la cause de diverses maladies; et la somme de pauvreté et de détresse dont se trouvent accablés les veuves et les orphelins dénués des victimes de l'alembic, mais qui est soustraite aux yeux du public, n'est-on pas autorisé à en regarder l'existence comme une calamité nationale plus funeste que la peste ou le cholera-morbus? Pour ne pas parler des crimes auxquels il donne tous les jours naissance, quand on pense qu'outré le reproche qu'il peut attirer à la nation, il charge la portion saine de la société du soutien d'un si grand nombre d'indigens; on doit conclure qu'il est de la bonne politique ainsi que du patriotisme et de l'humanité, de s'unir pour arrêter, par l'influence et par l'exemple, les progrès de ce destructeur du bonheur domestique et de la prospérité publique.

Document constatant les habitudes morales des pauvres admis à la Maison de charité, durant l'année finie le 30 Avril 1831.

Adultes sobres	27
— adonnés à l'usage immodéré des liqueurs fortes	960
— dont les habitudes, quant à la tempérance, ne sont pas connues	19
<hr/>	
Enfans de parens sobres	18
— de parens livrés à l'usage immodéré des liqueurs enivrantes	119
— de parens dont les habitudes ne sont pas connues	17
<hr/>	
	154
	1150

LES COMETES DE L'ANNEE 1832.

Vers la fin de l'année 1828, on était généralement persuadé qu'il résulterait quelque effet funeste de l'apparition prochaine d'une comète, dont on avait affirmé qu'il était extrêmement probable qu'elle viendrait en contact avec la terre : c'était la comète d'ENCKE. Les philosophes allemands et français prédirent aussi que dans l'année 1832, la comète de BEILA apporterait la désolation sur la race humaine; et réduirait par son choc ce beau globe à son chaos originnaire. Dans ce pays, des journaux publièrent des remarques relativement à une comète qu'on disait être visible, et indiquèrent à ceux qui avaient des télescopes l'endroit des cieux où le *monstre* se trouvait. Tous ceux qui la virent s'étonnaient qu'elle demeurât stationnaire; ç'aurait été dans le fait un phénomène étonnant, si elle eût paru se mouvoir; car cette prétendue comète n'était que la nébule de la ceinture d'Andromède, dont la position dans les cieux est aussi permanente que celle des étoiles fixes. Enfin, la comète attendue se montra; mais elle ne fut que faiblement aperçue avec le télescope. Elle passa par l'orbite de la terre; traversa les sentiers de Vénus et de Mercure, méla sa mystérieuse forme nébuleuse avec les rayons du soleil; et disparut. Ces deux comètes, c'est-à-dire la comète d'Encke et la comète de Beila, reviennent cette année; et traversent l'orbite de la terre; la première, au printemps; et la seconde, en automne, et le seul expédient contre la terreur est de s'instruire de la nature de ces corps et des routes qu'ils suivent. Il n'est pas très probable que la comète d'Encke puisse être vue distinctement dans cet hémisphère, durant son retour, cette année: elle passera par son périhélie (ou sera dans sa plus grande proximité du soleil) au commencement de Mai. La comète de Beila sera dans son périhélie, (ou sa plus grande proximité de la terre) le 22 Octobre: elle en sera alors éloignée d'environ cinquante millions de milles.

L'alarme qui a régné à Paris et sur le continent par rapport au danger provenant du retour de cette comète en 1832, semble être venue de quelques calculs qu'on supposait avoir été faits par le célèbre astronome LALANDE, et le tumulte populaire, s'accrut finalement à un tel point, que le gouvernement fut obligé de publier le mémoire de cet illustre savant, pour le faire cesser. On sait que la comète de 1770 passa par le système de Jupiter, sans affecter le moins du monde les mouvemens soit de la planète principale, soit de ses satellites, et qu'elle passa assez près de notre planète pour qu'il en eût résulté un raccourcissement de notre année, si sa masse eût été égale à celle de notre terre. La plupart des calculs concer-

nant l'effet de la proximité d'une comète de notre terre, sont fondés sur des principes erronnés, en s'exagérant la quantité de la matière des comètes, et en perdant de vue leur grande vitesse lorsqu'elles sont dans cette partie du système. Pour qu'une comète produisit des effets funestes, il faudrait, non seulement qu'elle contint une grande quantité de matière, mais encore qu'elle fût verticale et stationnaire à la surface de la terre pendant plusieurs heures; au lieu de cela, nous avons lieu de croire que les comètes contiennent peu de matière en proportion de leur volume; conséquemment leur puissance d'attraction serait peu considérable, tandis que leur vitesse les porterait, en très peu de temps, au-delà des limites où elles pourraient avoir quelque influence sur les eaux du globe. Mais la chose qui, dans le cas de la proximité, ferait la sûreté de notre globe, savoir la vitesse, serait, dans le cas du contact, accompagnée des effets les plus désastreux. Si la comète frappait la terre obliquement, elle glisserait dessus, et les effets ne seraient que partiels. Si le point de contact était sur un continent du globe, des montagnes seraient arrachées de leurs bases, et d'autres s'élèveraient vers les nues. Si le point de rencontre était sur un des grands océans, des régions entières seraient inondées par les eaux de la mer. Mais si le point de contact était dans la direction du centre de la terre, le choc serait terrible; la période de la révolution de la terre serait changée; une inclinaison différente pourrait être donnée aux axes; il y aurait conséquemment un changement des saisons, et de vastes continens seraient de nouveau couverts des eaux de l'océan, qui abandonnant leur lit, se précipiteraient vers le nouvel équateur. Il faut dire néanmoins que la probabilité d'un tel événement est ou ne peut plus éloignée. De toutes les comètes, celle qui pourrait le plus probablement amener une telle catastrophe, c'est la comète d'Encke, qui, d'après les calculs des astronomes, pourrait rencontrer notre terre, après un laps de deux cent dix-neuf millions d'années. Ce calcul est fondé sur les principes les plus sûrs du raisonnement, et prouve non pas tant que nous n'avons pas à craindre que notre globe soit détruit par le choc d'une comète (car il se peut que quelque comète qui n'a pas encore été aperçue par l'œil de l'homme s'avance directement vers nous;) que la puissance étonnante de l'esprit humain, qui essaie ainsi de percer le voile de l'avenir, et de lire l'histoire future d'un monde.

Time's Telescope for 1832.

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES EN AUTRICHE

LE système qui a lieu dans les provinces allemandes de l'empire d'Autriche a été suivi du résultat singulièrement avantageux de répandre l'éducation parmi les classes ouvrières et dans le fait parmi le peuple généralement. Il n'y a pas de village qui n'ait son école, et chaque école est sous la direction d'un maître qui est payé par le gouvernement. C'est une loi de l'état, dans les provinces héréditaires, qu'aucun garçon ne peut se marier, à moins qu'il ne sache lire, écrire et compter, et tout maître artisan s'assugéit à une forte amende, s'il emploie un compagnon qui ne sait pas lire et écrire. De courtes publications sur des sujets moraux, qui sont rédigées avec soin, et se vendent à bas prix, sont répandues dans tous les villages et pénètrent dans toutes les chaumières. N'est-ce pas en conséquence de ce système d'éducation qu'il se commet si peu de crimes dans les provinces allemandes de l'empire autrichien? En effet, l'année est regardée comme désastreuse, par rapport aux mœurs publiques, s'il y a deux exécutions à Vienne, dans le cours de douze mois? Dans quel autre pays, peut-on demander, l'instituteur populaire procure-t-il un résultat aussi satisfaisant? *Quarterly Journal of Education.*

DECOUVERTES ET INVENTIONS.

ON lit dans le *Journal des Connaissances Usuelles et Pratiques*, que M. DAR CET, dans le cours de son voyage récent en Angleterre, ayant découvert à Londres, par rapport aux édifices, des effets qu'il croyait ne pouvoir être produits que par l'acide sulfurique répandu dans l'air atmosphérique, il attacha à son chapeau, chaque matin avant de sortir, un morceau de papier rendu bleu par la teinture de tournesol, lequel ne tardait pas à devenir rouge, tandis que des morceaux de papier semblables, qui n'étaient exposés que quelques momens à l'influence de l'air, devenaient tachetés d'un grand nombre de petits points rouges. Durant tout le temps de son séjour à Londres, M. Darcet renouvelait journellement ses expériences, qui furent toujours suivies du même résultat, et en s'en retournant à Paris, il a emporté avec lui un grand nombre des morceaux de papier en question. L'acide sulfurique est attribué, comme de raison, au charbon, et l'on dit que M. Darcet est en ce moment occupé à analyser le charbon d'Angleterre, afin de découvrir la quantité d'acide sulfurique qui circule dans l'air, et qu'on suppose avoir une grande influence sur la santé des habitans de la capitale.

Journal Anglais.

M. PERKINS, le célèbre ingénieur, a inventé une nouvelle méthode d'ébullition, par un procédé si simple, que tous ceux qui en sont témoins s'étonnent qu'il ne soit pas depuis longtemps au nombre de nos améliorations utiles. Il consiste à placer dans une bouilloire de la forme propre à l'usage auquel elle est destinée, et de toutes capacités, depuis les cafetières jusqu'aux chaudières des vaisseaux à vapeur, un vase tellement placé, qu'il puisse au moyen de légers étais, être tenu à égale distance des côtés et du fond de la bouilloire, et ayant son bord au-dessus du niveau du liquide. Le vase intérieur a à son fond un trou d'environ le tiers de son diamètre. Lorsque l'on met le feu sous la bouilloire, le liquide échauffé s'élève dans l'espace qui se trouve entre les deux vaisseaux, et sa place est remplie par la descente de la colonne dans le vaisseau intérieur, ou comme M. Perkins appelle cette partie de l'appareil, dans la circulateur; car l'espace qu'occupait la portion ascendante étant remplie par le liquide descendant au centre, et le niveau du centre étant conservé par le courant de la portion échauffée, qui s'est élevée sur les côtés, il s'établit une circulation qui continue avec rapidité, amenant ainsi en contact avec le fond et les côtés échauffés de la bouilloire la partie la plus froide du liquide. Par ce procédé la rapidité de l'évaporation est excessive, surpassant celle de toute méthode déjà connue, tandis que le fond de la bouilloire, dont la chaleur acquise est constamment emportée par la circulation du liquide, ne brûle jamais, et ne s'élève pas à plusieurs degrés de température au-dessus de la chaleur du liquide. Cette découverte est très importante par rapport à plusieurs manufactures, et particulièrement, aux salines, aux chaudières des brasseurs et à celles où la vapeur est employé. Si on l'applique à nos ustensiles de cuisine, une cuisinière peu attentive ne pourra plus laisser brûler ce qu'elle aura à faire cuire, en négligeant de le tourner et remuer, parce que la circulation empêchera que le fond de la bouilloire n'acquière assez de chaleur pour brûler la viande. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que cette découverte est regardée par les sçavans comme une des plus utiles et des plus importantes du jour.

Literary Gazette.

L'ACADIE OU NOUVELLE-ECOSSE.

Les mémoires de l'Académie Américaine de Boston, qui vont être publiés, contiennent un écrit intéressant intitulé: "Observations sur la Minéralogie et la Géologie de la Province de la Nouvelle-Ecosse," accompagnées d'une carte enluminée et de diverses vues, &c. Les auteurs, MM. C. T. JACKSON, et

Francis ALGER, sont deux savans estimables et zélés, qui ont parcouru et examiné la presque île de la Nouvelle-Ecosse dans l'été de 1829. Ils ont détaché leur ouvrage des mémoires, et l'ont publié en un beau volume in-quarto.

La presque île de la Nouvelle-Ecosse a environ trois cent milles de long sur cent cinquante de large, et ne comprend pas moins de cinq mille lieues carrées en superficie. Les faits rapportés par MM. Jackson et Alger montrent qu'elle possède des richesses minérales assez abondantes pour fournir à l'exercice de l'habileté et de l'industrie de ses habitans, et leur assurer les avantages d'un commerce d'exportation. Les observations géologiques et la description de quelques parties du pays semblent avoir un droit particulier à l'attention des lecteurs. L'île aux Perdrix possède une grande variété de beaux minéraux. "Nous ne devons pas omettre de mentionner, disent nos auteurs, que la substance qui rend cette île plus célèbre que tout autre endroit du pays, et qui la fait visiter par presque tous les voyageurs, est l'améthiste en chrystaux brillants et d'une grande beauté. Ils semblent avoir attiré d'abord l'attention de M. DE MONTS, un des premiers Français qui soient venus dans ce pays, sous le règne de Henri IV. On dit qu'il fut tellement frappé de leur apparence, qu'il en porta plusieurs échantillons à Paris, où il les fit tailler et enchâsser pour les présenter au roi et à la reine. Il a été exporté annuellement cent mille tonneaux de gypse de la Nouvelle-Ecosse à différents endroits des Etats-Unis.

Le charbon bitumineux est pareillement abondant dans la Nouvelle-Ecosse, et il en est importé une grande quantité dans notre pays, pour être employée dans les manufactures. Le sol de la péninsule a été beaucoup amélioré depuis quelques années, et le présent état avancé de l'agriculture est dû en grande partie à l'exemple et au travail de M. John YOUNG, l'auteur d'une série de lettres qui ont été publiées à Halifax, sous la signature d'*Agricola*. Les restes fossiles organiques, découverts dans les mines de fer, ont attiré beaucoup d'attention. Ils appartiennent au monde marin, et quelques uns sont de la plus antique espèce. "Ces fossiles, est-il dit, ne se rencontrent pas dans le minerai de fer seulement, mais on en trouve dans presque toutes les pierres, d'ardoises répandues dans les champs voisins, et si les mines étaient examinées plus particulièrement, il n'y a pas à douter qu'il ne fût découvert une bien plus grande variété de ces restes enfouis, et que l'amateur ne pût faire une riche collection de productions minérales du monde primitif." *Journal Américain.*

LE MOIS DE JUILLET.

De tous les mois du Calendrier, c'est peut-être le mois de Juillet, dans lequel il a été livré le plus grand nombre de batailles décisives; et c'est dans le mois de Juillet qu'ont eu lieu les plus grandes révolutions qui aient ébranlé le monde moderne.

La bataille de **Pallia**, donnée le 18^e Juillet, mit Rome à deux doigts de sa perte.

Le 22 Juillet 732, **CHARLES-MARTEL** gagna sur les Sarrasins la bataille de **Poitiers**, qui délivra la France du joug mahométan près de **Péraser**.

Le 25 Juillet 1139, la bataille d'**Ourigna** chassa les Maures du Portugal, et rendit **ALPHONSE** maître de ce royaume.

La bataille de **Tiberiade**, qui eut lieu le 3 Juillet 1187, fit tomber le royaume de Jérusalem au pouvoir des musulmans, et précipita du trône le malheureux **LASIGNAN**.

Le 27 Juillet 1214, **PHILIPPE-AUGUSTE**, à **Bouvines**, reconquit son trône ébranlé et son royaume en proie aux ennemis.

La révolution des **Provinces-Unies** eut lieu en Juillet 1581.

Le 2 Juillet 1652, **TURENNE** et **CONDE** se battirent aux portes de Paris et dans le fauxbourg **St. Antoine**.

Les espérances de **JACQUES II** furent ruinées par la bataille de la **Boyne**, livrée le 21 Juillet 1690. Elle assura au prince d'Orange la possession de sa couronne.

Le 8 Juillet 1709, la bataille de **Pallawa** renversa le pouvoir de **CHARLES XII**, roi de Suède, et prépara la toute-puissance de **PIERRE I**, de Russie.

Le maréchal de **VILLARS** gagna le 25 Juillet 1712, cette bataille de **Denain** qui rendit du lustre aux armes de **LOUIS XIV**, si longtemps flétries par des revers nombreux, qui avaient suivi d'étonnantes victoires.

Le 9 Juillet 1762, **CATHERINE II**, la **Sémiramis** du Nord, chasse son mari du trône.

La révolution des **Etats-Unis d'Amérique** a lieu le 14 Juillet 1775.

La prise de la **bastille**, premier événement remarquable de la révolution française, eut lieu le 14 Juillet 1789.

Il ne faut pas oublier le 9 **Thermidor**, (28 Juillet 1793,) jour de la chute de **ROBESPIERRE**.

Les combats de **Foronovo**, **Fleurus**, **Nerwinde**, **Lawfeld**, où la valeur française resta victorieuse, furent livrés au mois de Juillet.

La bataille navale d'**Aboukir**, et celle des **Pyramides**, en **Egypte**, furent livrées dans le mois de Juillet 1798.

La bataille de **Wagram**, dont les résultats furent si importants, se donna en Juillet 1809.

x combat plutôt, mais quel, comme plus tard la simple
cannonade de Valmy, eut toutes les suites d'une grande
bataille. . . .

La prise d'Alger eut lieu le 5^e Juillet 1830, et la seconde révolution française, le 27 du même mois.

C'est aussi le 8 Juillet, 1758, que s'est donnée la bataille de Carillon, une des plus célèbres dans l'histoire du Canada. gagnée par Montcalm et Lescaur à la tête de 1500 hommes contre 16 ou 1800 Anglo-Américains.

RAPPORT PATHOLOGIQUE.

UN rapport adressé à M. le ministre du commerce par M. le préfet de police, présente des détails intéressants sur les diverses maladies qui ont occasionné les décès depuis 1 jour jusqu'à 100 ans ; suivant les périodes ci-après, savoir : de 1 jour à 3 mois, de 3 à 6 mois, 6 mois à 1 an ; puis de 1 à 2 ans, et ainsi de suite jusqu'à 10 ans, et enfin de 5 ans en 5 ans jusqu'à 100 ans. Il est donc aisé, au premier coup d'œil, de connaître les sexes et les âges qui sont plus particulièrement sujets à telle ou telle maladie, et celles qui font le plus de victimes. Parmi ces dernières, nous trouvons en première ligne, sur l'état des décès de l'année, 1830 : —

1. Le catarrhe pulmonaire, qui a occasionné 3,535 décès, savoir : 803 du sexe masculin, et 1732 du sexe féminin. 2. La phthisie pulmonaire, 2948—1422 masc., 1526 fem. 3. L'entérite ou inflammation intestinale, 2452—1040 m., 1412 f. 4. La pneumonie, 2150—1104 m., 1056 f. 5. La gastrite, 1997—983 m., 1014 f. 6. Les convulsions, 1980—938 m., 942 f. 7. L'apoplexie, 1308—820 m., 488 f. 8. La fièvre cérébrale, 1288—724 m., 564 fem.

Les autres maladies ne se rencontrent que dans des proportions infiniment moins fortes, et celles qui suivent les précédentes, d'après leur ordre de gravité, présentent, savoir : —

1. Le squirre et cancer, 1092—602 masc., 490 fem. 2. L'hydropisie, 386—122 m., 264 fem. 3. L'anévrisme, 372—168 m., 204 fem. 4. La péritonite, inflammation du bas ventre, 351—56 m., 295 f. 5. L'hydrothorax ou hydropisie de poitrine, 358—116 m., 242 f. 6. La petite vérole, 329—168 m., 161 fem. La rougeole, 224—120 masc., 104 fem.

Les maladies qui viennent ensuite, telles que le croup, la coqueluche, la scarlatine, qui attaquent les enfans, principalement jusqu'à l'âge de 5 à 6 ans, ne présentent pas 200 décès pour chacune.

Ne sont pas compris, dans les nomenclatures qui précèdent, les enfans morts-nés qui ont été au nombre de 1,110 du sexe masculin, et de 1,023 du sexe féminin : les décès, suite de faiblesse de naissance, qui s'élèvent à 588, savoir : 251 du sexe masculin et 337, du sexe féminin ; et enfin, l'affaiblesse-

ment sénile; autrement dit, la vieillesse et la décrépitude, qui donne 958 décès, 352 hommes et 606 femmes.

Que si maintenant on recherche les âges et les sexes, qui ont été plus particulièrement affectés par ces maladies, on remarquera que le catarrhe pulmonaire sévit contre les enfans, principalement jusqu'à l'âge de 5 ans, et qu'il en est mort, en 1830, 121 du sexe masculin, et 92 du sexe féminin; qu'il atteint les hommes et les femmes vers l'âge de 30 ans, et qu'il fait des progrès rapides, de 50 à 90 ans, notamment de 65 à 80 ans.

Que la phthisie pulmonaire se déclare à partir de 15 ans chez les hommes; qu'elle se propage d'une manière effrayante de 25 à 40 ans, qu'elle va en décroissant de 40 à 70 ans, et qu'elle devient ensuite fort rare; que chez les femmes elle commence vers l'âge de 9 ans, est fréquente de 15 à 35, perd une partie de son intensité de 35 à 45 ans, et disparaît ensuite. En définitive, les femmes sont beaucoup plus sujettes que les hommes à cette maladie.

Que l'entérite s'attache principalement aux enfans, puisque sur les 2452 décès qu'il a occasionnés en 1830, on compte jusqu'à l'âge de 5 ans 790 enfans du sexe masculin et 1155 du sexe féminin, c'est-à-dire 1945, plus des trois quarts.

Qu'il en est ainsi de la gastrite, qui a fait périr en 1830 jusqu'à l'âge de 6 ans, et notamment de un jour à trois mois, 1123 enfans, savoir: 581 du sexe masculin et 542 du sexe féminin; ce qui forme près des deux tiers de la totalité des décès, qui ont été de 1997.

Que la pneumonie attaque les deux sexes de 45 à 70 ans, et beaucoup d'enfans avant 5 ans.

Que les convulsions sont très-fréquentes jusqu'à l'âge de 5 ans, et surtout jusqu'à trois, et qu'elles disparaissent presque entièrement des l'âge de 10 à 15.

Que la petite vérole sévit jusqu'à l'âge de 10 ans, et que les vieillards en sont très-rarement atteints.

Quant à l'apoplexie, on en rencontre quelques cas avant l'âge de cinq ans, et notamment d'un jour à trois mois, mais presque aucun de cinq à vingt ans; elle est commune de 40 à 65 ans, très-fréquente de 65 à 75 ans, faiblit ensuite, et devient rare dans les âges très-avancés. Mais il faut remarquer que l'apoplexie frappe beaucoup plus d'hommes que de femmes.

Enfin, la fièvre cérébrale atteint ordinairement les enfans jusqu'à l'âge de dix ans; elle est peu commune passé cet âge, et n'attaque presque jamais les vieillards. En résumé, il est mort à Paris, en 1830, savoir:

Dans les hospices et hôpitaux: Sexe masculin, 8,964; sexe féminin, 9,550. Total, 18,494.

Dans les arrondissemens: Sexe masculin, 5,082; sexe féminin, 4,927. Total, 10,009. *Journal Français.*

CAS SINGULIER DE CHIRURGIE.

Le journal anglais *The Lancet*, du 4 Février, contient le fait singulier, rapporté par le Dr. David BURNES, de la marine royale, de l'extraction d'une grande fourchette d'acier du dos d'un matelot du vaisseau de sa Majesté *Belvidera*, sans que les chirurgiens, ni aucun des individus sous les yeux desquels cet homme s'est trouvé pendant un temps considérable, aient pu découvrir depuis combien de temps, ni de quelle manière la fourchette a pu être introduite dans la partie de son corps d'où elle a été tirée.

La présence de la fourchette fut d'abord indiquée par une petite tumeur entre le paxeron de l'épaule droite et l'épine du dos. Pres de deux mois après l'apparition de cette tumeur, la fourchette fut frappée, au grand étonnement de ceux qui étaient présents, par le scalpel du Dr. Burnes. En voyant le bout de la fourchette, dit le docteur, je demandai à l'homme ce que ce pouvait être; celui-ci parut étonné, et dit qu'il aurait ignoré qu'il y eût un morceau d'acier dans son corps, si nous ne le lui eussions pas dit, et si ce n'eût été de la douleur qu'il avait ressentie, lorsque nous l'avions rennée avec le forceps. Il ne s'était jamais trouvé à aucun combat, et il ne se rappelait pas avoir reçu aucune blessure par laquelle rien de tel pût être introduit dans son corps. Environ deux pouces au-dessous de l'ouverture faite dans la tumeur, nous observâmes un petit point blanc, de la grandeur d'une morsure de sangsue, et ressemblant à la marque laissée par la vaccination au bout de quelques années. Ce fut le seul vestige de quelque chose de semblable à une blessure que nous pûmes découvrir sur son dos. Il semblait ne manquer de mémoire en aucune manière, car il nous donna sans hésiter tous les renseignemens que nous lui demandâmes, quant à sa façon de vivre et à ses habitudes. Il est natif du Devonshire. Il a toujours été sur mer depuis l'âge de douze ans; d'abord dans la marine marchande, puis sur le vaisseau de sa Majesté *Tweed*, stationné pendant quelque temps à l'Île de Franco, et enfin sur le *Belvidera*. Ses parens demeurent à Topsham dans le Devonshire, mais il n'a été obtenu d'eux aucun renseignement quant à l'introduction de la fourchette, qui, à ce que pense le Dr. Burnes, était dans son dos depuis plusieurs années. Le cas est bien authentiqué, car le malade a été vu, pendant qu'il était sous les soins du Dr. Burnes, par l'hon. capitaine DUNDASS, le Dr. TWEEDALE, et la plupart des officiers et des hommes du vaisseau; ainsi que par MM. DONNETT, GEDDES et CHARTRES, chirurgiens, et le Dr. JONES, assistant chirurgien, de la marine royale; et la fourchette a été extraite

en présence du Dr. Tweeddale, qui aida le Dr. Burnes, et du lieutenant OGDEN.

Le rédacteur du *Lancet* dit dans une note : "Nul homme raisonnable ne peut supposer un moment que l'ignorance du matelot fut réelle : la blessure causée par l'introduction d'un tel instrument doit avoir été grave au plus haut degré, et l'effort fait pour le retirer paraît avoir été la cause d'une fracture qu'il y avait près du manche. La position de la fourchette était singulière, car le coup aurait dû naturellement être donné en descendant plutôt qu'en remontant."

ANECDOTES MODERNES.

Manuscrit.—Ce qui est écrit à la main. Il arrive assez souvent que ce qui a paru admirable en manuscrit, devient pitoyable, imprimé. Que de manuscrits auraient dû rester dans l'ombre, pour la réputation de leurs auteurs, et le repos du public!

Le duc d'Orléans, régent, s'étant fait lire par FONTENELLE un manuscrit que ce dernier avait composé sur une matière délicate, le prince le lui demanda pour le lire lui-même à tête reposée. Fontenelle le refuse, le prince insiste, promet un secret inviolable et une prompte restitution. Fontenelle ne se laissant point gagner : "Je vous le jure," lui dit son altesse royale ; et Fontenelle se taisait. "Je vous le jure, foi de prince." Il se taisait encore. . . . "Foi de gentilhomme !" Il céda enfin ; mais depuis, il redemanda vainement son manuscrit.—Il n'y pensait plus, lorsque, longtemps après, étant allé faire sa cour au prince, qu'il ne trouva pas seul, on le fit passer dans un cabinet, où appercevant sur un bureau son manuscrit, il le mit dans sa poche, n'en dit rien au régent, et il n'en fut jamais parlé.

Ce fut le comte de Grammont lui-même qui vendit, 1500 livres le manuscrit des mémoires où il est si clairement traité de fripon. Fontenelle, censeur de l'ouvrage, refusait de l'approuver, par égard pour le comte. Celui-ci s'en plaignit au chancelier, à qui Fontenelle dit les raisons de son refus. Le comte, ne voulant pas perdre 1500 livres, força Fontenelle d'approuver le livre d'Hamilton.

L'abbé DELILLE, entrant dans le cabinet de M. Turgot, le vit lisant un manuscrit ; c'était les *Mois* de ROUCHET. L'abbé Delille s'en doute, et dit en plaisantant : "Odeur de cors se sent à la ronde.—Vous être trop parfumé," lui dit M. Turgot, "pour sentir les odeurs."

Ganache.—Espèce d'homme au-dessous des lumières, de son temps. On peut le comparer à l'incrédule de la bible. Il a des yeux et ne voit point, il a des oreilles et n'entend point; il a des mains et n'en fait point usage.

Un jour, NAPOLEON, fort mécontent de la lecture d'une dépêche de Vienne, avait dit à MARIE-LOUISE: "Votre père est une ganache." Marie-Louise, qui ignorait beaucoup de termes français, s'adressant au premier courtisan: "L'empereur me dit que mon père est une ganache, que veut dire cela?" A cette demande inattendue, le courtisan balbutiait que cela voulait dire un homme sage, de poids, de bon conseil. A quelques jours de là, et la mémoire encore toute fraîche de sa nouvelle acquisition, Marie-Louise présidant le conseil d'état, et voyant la discussion plus animée qu'elle ne voulait, interpella, pour y mettre fin, CAMBACERES, qui, à ses côtés, baillait tant soit peu aux cornilles. "C'est à vous à nous mettre d'accord dans cette occasion importante, lui dit-elle, vous serez notre oracle; car je vous tiens pour la première, la meilleure ganache de l'empire."

Malignité.—Inclination à faire du mal, à mal penser, à médire.

Peu le poète LEBRUN, qui chanta la république, tant qu'il y trouva son compte, se tourna bien vite du côté du despotisme impérial, dès que le despotisme impérial paya. Il eût part aux premières faveurs de Napoléon, et reçut la croix d'honneur, lors de la première distribution qui s'en fit, au Champ-de-Mars. Son ami PALISSOT l'ayant rencontré le lendemain, souriant avec une vaniteuse complaisance à sa nouvelle décoration, rappella malignement au poète qui savait si bien se faire tout à tous, ces deux vers d'une de ses odes:

Et l'heureux Bonaparte est trop grand pour descendre

Jusqu'au trône des rois.

"Que voulez-vous, mon ami, répondit le Pindare décoré, c'est un conseil que je lui donnais: est-ce ma faute, s'il ne l'a pas suivi?"

Traductions.—Une femme d'esprit prétendait que les traducteurs étaient comme des valets qu'on charge d'une commission, et qui disent souvent le contraire de ce qu'ont dit leurs maîtres. *Traduttore, traditore*, dit le proverbe italien.

C'est un ouvrage de beaucoup de temps qu'une bonne traduction. Il en coûte souvent moins d'être auteur de son œuvre. PATRU a été quatre ans à traduire la première période de l'oraison de CICÉRON pour le poète ARCHIAS; encore n'a-t-il pas rendu ces mots: *Quod sentio quam sit exiguum*. Nos traducteurs aujourd'hui sont beaucoup plus expéditifs, et ils vous

traduiront un auteur quelconque, en moins de quinze jours, *stanles pede in uno*. Le vicomte d'ARLINCOURT, si connu par ses productions romantiques, demandait à un Anglais si les traductions de ses romans publiées en Angleterre étaient exactes. "Je suis d'autant plus persuadé de leur fidélité," répondit celui-ci, "que dans les endroits où l'on ne vous comprend pas, on ne comprend pas davantage votre traducteur."

Ancêtres.—Le comte SEBASTIANI remarquait dernièrement, à la tribune de la chambre des députés, dans un débat sur la prairie, que le feu duc de MONTEBELLO (LASNES) avait trempé ses lettres de noblesse dans son sang sur vingt champs de batailles, avant de léguer des distinctions héréditaires à son fils. Qu'il me soit permis, ajouta le ministre, de rapporter ici une brillante repartie de MASSENA. Si trouvant en compagnie avec un officier étranger qui se glorifiait outre mesure du nom qu'il portait, et qui élevait jusqu'aux nues les exploits de ses ancêtres; "Je crois ce que vous dites, Monsieur, lui repartit le vainqueur de Zurich; mais quant à moi, je veux être moi-même un ancêtre."

DES ABEILLES EUROPÉENNES DANS L'ILE DE CUBA.

Dans un pays où croît la canne à sucre, l'abeille et ses admirables élaborations semblaient ne pouvoir être d'aucune utilité pour ses habitans; cependant quelques colons ayant importé d'Espagne un petit nombre de ruches, l'abeille européenne s'est très bien acclimatée dans l'île de Cuba, et paie tous les ans avec largesse ceux qui lui consacrent leurs soins. Ses produits, supérieurs peut-être à ceux d'Europe, sont exportés, ou servent aux divers besoins de l'économie domestique. Il nous a paru curieux de faire connaître ici l'importance de cette branche de l'industrie agricole, qui, en 1770, n'était encore considérée que comme une curiosité. Nombre de ruches en 1827, 311,553—Quantité de miel, 76,404 arrobes;—de cire, 63,160 arrobes. *Le Messager* de Rio de Janeiro.

EXTRAIT DES NOTES D'UN VOYAGEUR.

Les Montagnes.—A quelque distance de St. Damasc, d'où je suis parti assez tard dans l'après-dînée, pour me rendre à la Pointe Olivier, je commence à me trouver entre deux grandes montagnes, celle de Chambly, ou de Belœil, ou de Rouville, car je ne sais quel nom lui convient le mieux, plus proche à ma droite, et celle de Rougemont, plus éloignée à

ma gauche. Mon conducteur croit me trouver de son avis; quand il me demande si l'endroit ne me semble pas triste et ennuyeux? Il se trompe; je le trouve charmant, surtout plus je m'approche de la montagne que j'ai à ma droite et de l'église de St. Jean-Baptiste. D'où vient cette différence entre le goût de mon compagnon de voyage et le mien? De ce qu'il a été élevé dans des plaines, comme il me l'apprit, et moi, entre des montagnes. Les montagnes me rappellent les plaisirs, les jeux, les excursions *pédestres* et souvent solitaires de mon enfance. Notre triple montagne de Montréal, ou si l'on veut, notre montagne à triple sommet, a fait autrefois mes délices; tellement qu'étant encore écolier, j'essayai de la célébrer par une ode en vers sapphiques, commençant par ces mots: *Mons o Regalis*. Les montagnes, ce me semble, devraient plaire à tout le monde par la variété de leurs sites, et particulièrement aux enfans, par l'abondance des fruits divers qu'elles leur présentent. Elles offrent un champ fertile et vaste au minéralogiste et au botaniste; car les convulsions de la nature qui leur ont donné naissance y ont mis à nu une grande variété de roches, de minéraux et de fossiles, qui, ailleurs, se trouvent enfouis sous terre, à une plus ou moins grande profondeur; et la grande diversité du sol et de l'exposition y donne lieu à la crûe d'une diversité proportionnée de végétaux. Je répondis donc à mon conducteur que mon goût était bien différent du sien; et que non seulement j'aimais à me voir près de la montagne de Rouville, mais que j'aurais encore un grand plaisir à la parcourir, si j'en avais le temps. Cela serait bon, répartit-il, pour des enfans, ou pour de très jeunes gens, qui pourraient se plaire à grimper, et souvent à dégringoler; mais que vous semble-t-il du côté de cette montagne qui regarde la paroisse de Belœil? Pour celui-là, répondis-je, un peu étonné de la question, je ne le verrais pas du même œil que celui-ci; car la nature aride porte toujours à l'esprit des idées sombres et mélancoliques.

Comme il était trop tard pour aller coucher à la Pointe, je descendis à l'auberge de D. . . ., qui se trouve sur le bord du bois, et tout près de la montagne. Après le souper, j'entamai la conversation avec l'hôtesse, qui, à son langage, me parut être une personne d'un certaine éducation. Elle tomba bientôt sur la montagne de Rouville. Madame D. . . . l'avait parcourue en tous sens, dans son enfance, comme j'avais fait celle de Montréal: plus tard, elle y avait dirigé les pas d'un grand nombre de voyageurs, ou, si l'on veut, de visiteurs. Elle en connaissait tous les sentiers; elle était montée sur toutes ses collines, descendue dans toutes ses vallées; elle connaissait tous les fruits qu'on y trouve successivement dans leur

saison, et me parla en particulier de celui de l'arbre-saint, comme elle l'appelle. Elle n'oublia pas de faire mention des effets de l'optique et de l'acoustique : du lac, les hommes ne paraissent pas avoir plus d'un pied de hauteur sur le pain de sucre ; il faut même être prévenu d'avance pour s'apercevoir qu'il y en a ; mais on les entend crier, ou appeler à haute voix. Mad. D. . . me parla d'une vallée, qui, d'après la description qu'elle m'en donna, rappelle la délicieuse vallée de *Tenné*, et mériterait d'en porter le nom. Elle prit aussi un plaisir particulier à m'entretenir d'une fontaine qu'elle découvrit, il y a une vingtaine d'années, et qui en effet, s'il n'y avait pas d'exagération dans son récit, est bien digne d'une mention particulière. Cette fontaine est située du côté du nord-est de la montagne, à quelques centaines de pieds au-dessus du sol de la plaine. Elle sort d'un rocher horizontal, par une ouverture circulaire, d'environ deux pieds de diamètre. Au-dessus est un autre rocher saillant, qui forme avec celui d'où sort la fontaine un certain angle, dont Mad. D. . . ne put me dire précisément l'ouverture, mais que d'après sa description je puis supposer être d'environ 45 degrés. L'eau jaillit avec assez de force pour former une espèce de calotte convexe, dont la partie centrale est de cinq à six pouces plus élevée que les parties latérales, ou *circonférentielles*, si je puis ainsi parler. Elle s'échappe par des issues que Mad. D. . . me représenta moins comme des fissures que comme des rainures creusées dans le roc par la continuité de l'écoulement. Une baguette que Mad. D. . . tenait à la main n'ayant pas atteint le fond de la source, elle coupa une gaule d'érable, de 18 à 20 pieds de longueur, et l'y plongea, sans réussir davantage à y trouver fond. Mad. D. . . n'a pas revu cette fontaine depuis, mais elle pense qu'elle en pourrait retrouver l'endroit. Si le temps et l'occasion ne me manquent pas, je me propose de visiter, dans la belle saison, la montagne de Rouville, son lac, son pain de sucre ; ainsi que la charmante vallée et l'étonnante fontaine de Mad. D. . . pourvu que je puisse l'engager à m'accompagner dans mon excursion.

La Maison de Marbre.—Je vois à V. . . la seule maison de marbre qu'il y ait probablement dans la province. Elle est bâtie sur une hauteur, dans une des plus belles situations de l'endroit, et appartient au Dr. C. . . Le marbre est tiré des carrières que possède Mr. son frère, au nord de la rivière des Outaouais, et dont il a été parlé dans un des numéros de la *Bibliothèque Canadienne*. Ce marbre offre une grande variété de nuances et de couleurs, depuis le blanc jusqu'au noir : celui où la couleur verte domine m'a semblé le plus beau : il est susceptible d'un très beau poli, comme le prouvent les jambages des cheminées.

Ces carrières sont une richesse naturelle de plus offerte par notre pays. Le seul inconvénient a été jusqu'à présent la difficulté d'en tirer le marbre; il l'y faut scier, m'a-t-on dit, pour l'avoir en blocs assez considérables. Peut-être trouverait-on des moyens plus expéditifs, s'il s'agissait de l'exploiter sur une grande échelle! Quant au transport, il peut se faire aisément par eau.

ROMANCE.

Je l'adorais sans la connaître,
Et dans mes rêves de bonheur,
Déjà cet objet enchanteur
Promettait d'embellir mon être.

Sur le bord des ruisseaux, dans les vastes forêts,

J'aimais à suivre ma chimère,

Et quand l'amour enfin réalisa ses traits,

À mes yeux éblouis quand il montra Glycère,

Je l'adorais.

Sitôt que la plaine embaumée

De Flore annonçait le retour;

Je dévancais l'aube du jour

Pour couronner ma bien-aimée.

Pour elle j'ai conduit sous des ombrages frais

Les flots de cette source pure,

Pour elle j'ai planté ces bocages discrets,

J'aurais voulu, pour elle, asservir la nature;

Je l'adorais.

Son âme alors semblait rayée

De ma constance, de mes soins,

Et ces bosquets furent témoins

De plus doux instans de ma vie.

Oh! quels sombres ennuis, quels déplaisirs secrets

Ont suivi ces momens d'ivresse!

Une ingrante beauté coûte bien des regrets;

Mais comment, sans rougir, soupçonner sa tendresse?

Je l'adorais.

Je l'adorais quand la pensée

La présentait chère à mon cœur,

Comme une image de bonheur

Aux songes d'amour rétrécé!

Moins crédule, oublions de perfides attraits,

Et puisse le temps les détruire!

Si pourtant du malheur elle essayait les traits,

Mon pauvre cœur, hélas! serait prompt à redire,

Je l'adorais.

CORRESPONDANCE.

Monsieur BIBAUD, Editeur du Magasin du Bas-Canada.

MONSIEUR.— Permettez-moi de vous présenter mes remerciemens pour ce que vous avez bien voulu dire de ma grammaire, dans le papier que vous publiez. Convaincu comme je dois l'être, du peu d'importance de mon ouvrage, qui n'a peut-être d'autre mérite que celui de la brièveté, et n'ayant pas d'ailleurs l'avantage d'être connu de vous, j'aurais droit d'être surpris de l'intérêt qu'un homme de votre mérite prend à mon faible travail, si votre zèle pour l'éducation et votre affection pour tout ce qui porte le nom canadien ne m'étaient assez connus. Au reste, Monsieur, vos éloges et vos avis ont produit leur fruit. Car les regardant bien plus comme une exhortation à mieux faire que comme des marques réelles d'approbation, j'ai senti se ranimer mon courage souvent abattu par les difficultés.

J'ai repris une grammaire latine que je pense faire imprimer sur la fin de l'été, et à laquelle j'avais cessé de travailler depuis quelque temps. Elle est sur le même plan que ma grammaire française, et elle ne sera pas plus volumineuse. Je me propose de la faire suivre d'un petit traité de versification française et latine.

Puis tâchant de m'être à moi-même un sévère censeur, j'ai revu avec soin ma grammaire française, et je n'ai pas manqué d'y trouver beaucoup d'incorrections que je pourrais éviter une autre fois. Permettez-moi de vous en citer quelques unes avec les corrections que j'en ai faites.

Je dis, page 34, que *certaines verbes neutres se conjuguent indifféremment avec être ou avoir*. Les verbes qui se construisent avec être ou avoir, ne prennent pas indifféremment l'un ou l'autre de ces auxiliaires. Ils prennent généralement *avoir* quand ils marquent une action, et *être* quand ils marquent un état.

Page 78, je donne pour exemple de barbarismes ces expressions *dessus ou dessous la table*. On trouve dans le dictionnaire de l'Académie *dessus et dessous le lit*.

Parcillement, un Monsieur du Séminaire de Québec ayant eu la bonté de me faire observer que ma définition du nom, page 10, *le nom est un mot qui sert à nommer les objets sensibles ou comme réalisés par l'idée que nous nous en formons*, ne comprenait pas les substances spirituelles, Dieu, les Anges, l'âme humaine, je l'ai changée en celle-ci: *le nom est un mot qui sert à désigner les objets existans ou qui sont considérés exister par l'idée que nous nous en formons*.

Page 50, j'écris au pluriel *contre-jours* : suivant les règles que je donne immédiatement après, ce nom ne devrait point prendre la marque du pluriel. Il doit la prendre selon vous et, je l'avoue, selon presque tous les grammairiens et selon l'Académie elle-même. Mais je devais être conséquent dans mes principes.

Je suis forcé d'avouer que je n'ai en ma faveur pour l'orthographe des noms composés que Girault-Duvivier : mais l'autorité de ce seul homme, l'auteur de la meilleure grammaire que je connaisse, surtout la manière toute logique avec laquelle il traite ce sujet, mon dessein formé de rappeler la grammaire aux principes les plus simples et les plus aisés, m'ont empêché de balancer un moment entre son sentiment et l'usage reçu presque universellement. Vous citez contre moi l'autorité de l'Académie : mais ne serez-vous pas forcé d'avouer que, d'après sa manière d'écrire les noms composés, on ne peut former aucune règle, et qu'il faudrait renvoyer continuellement à son Dictionnaire ; que ce Dictionnaire très souvent ne donne pas le pluriel de ces noms. De plus, elle ne nie paraît pas toujours bien d'accord avec elle-même dans l'orthographe de ces noms : elle écrit par exemple, des *abat-jours*, des *garde-fous* ; avec la marque caractéristique du pluriel, et, sans lui donner cette marque, des *porte-respect*, des *porte-verge*, &c. On trouve dans le même Dictionnaire au pluriel, *porte-manteau* et *porte-manteaux*. Pourquoi tous ces mots également composés d'un verbe et d'un nom ne suivent-ils pas tous la même orthographe ? L'Académie me paraît conforme à la *grammaire des grammairiens* dans sa manière d'écrire les derniers mots que je viens de citer.

Vous demandez si, selon la méthode que j'emploie, il faudra dire au singulier comme au pluriel un *garde-fous* ; au pluriel comme au singulier, des *garde-fou* ? toujours *coupe-jarret*, ou toujours *coupe-jarrets* ? toujours *porte-lettre* ou *porte-lettres* ? On écrira *porte-lettres* avec la marque caractéristique du pluriel, parce que ce mot signifie une sorte de sac ou de porte-feuille pour mettre des *lettres*, et quoiqu'il se puisse faire qu'on ne mette qu'une lettre dans un *porte-lettres*, ce ne sera pas pour cela une raison de ne lui pas donner la marque du pluriel, parce qu'il n'en est pas moins destiné à en contenir plusieurs. Je puis faire à peu près le même raisonnement sur les autres mots que vous proposez : *garde-fous*, *coupe-jarrets*.

Vous ne pouvez vous-même être entièrement de l'avis de l'Académie sur l'orthographe de *cure-dents*, de *couvre-pieds*, de *essuie-mains*, &c. En effet quoiqu'absolument, comme vous le dites, on puisse dire pour la justifier, qu'avec un *essuie-mains* on peut ne s'essuyer qu'une *main*, qu'avec un *couvre-pieds*, on

peut ne se couvrir qu'un *piéd*, &c. il n'en sera pas moins vrai de dire qu'un *essuie-mains*, un *couvre-piéd* sont destinés à s'essuyer les deux-mains; à se couvrir les deux-piéd.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
 (Votre très humble
 et très obéissant serviteur,
 J. P. H. BOUCHER.

P. S. Vous aurez un nouveau titre à ma reconnaissance, si vous voulez bien donner place dans le prochain Numéro de votre papier à la lettre ci-dessus. J. P. H. B.

Chambly, 11 Mars 1832.

POUR LE MAGASIN DU BAS-CANADA.

Les journaux anglais de la province ont annoncé la formation à Londres, d'une nouvelle Compagnie Anglo-Américaine pour l'achat de terres, dans le *Bas-Canada*, comme il paraît par le passage suivant du rapport publié dans ces journaux : " Il est à la connaissance de votre comité qu'outre les réserves et les terres non-concédées dans le *Bas-Canada*, qu'on estime se monter à quatre millions d'acres, on y pourrait acheter beaucoup de propriétés privées d'une étendue considérable, &c. &c."

Ces achats en grand se feraient dans la vue de revendre en petit à des émigrés de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et il en arriverait bientôt que les habitans du pays se trouveraient resserrés dans les limites qu'ils occupent maintenant, et que leurs enfans seraient, à leur tour, contraints d'émigrer en pays étrangers, ou condamnés à végéter entassés sur le sol natal. N'y aurait-il pas quelque moyen de remédier, au moins en partie, au mal qui, dans ce cas, menacerait notre postérité ? Ce moyen, je crois le trouver dans la formation d'une Compagnie ou Société Canadienne pour l'achat et l'établissement des terres incultes et cultivables de la province ; mais je réserve à exposer mon plan dans le numéro prochain du *Magasin*. Je me contenterai de dire dans celui-ci, que ceux de nos entrepreneurs marchands qui ont formé dernièrement à Montréal une Maison de Commerce pour l'importation et l'exportation sur une grande échelle, ont donné à nos riches bourgeois et à nos grands propriétaires de terres, un exemple bien digne d'être imité, dans le genre d'amélioration dont je me propose de parler.

M. D.

NOUVELLES LITTÉRAIRES, &c.

Nous tenons de bonne source, que M. GRIMSHAW, de cette ville, est maintenant occupé à écrire une histoire de l'Irlande, depuis les temps les plus reculés, jusqu'à la passation du *bill* de l'émancipation des Catholiques, en 1829. L'ouvrage comprendra trois volumes in-8vo. M. Grimshaw a été témoin de plusieurs des scènes les plus importantes et les plus intéressantes de la grande rébellion qui a eu lieu en Irlande, dans l'année 1798, peu après la mort malheureuse de lord Edward FITZGERALD : il s'est trouvé fréquemment dans la chambre des communes d'Irlande durant la discussion de l'importante question de l'union législative avec la Grande-Bretagne, en l'année 1800, et il résidait dans la ville de Dublin, au temps de l'insurrection conduite par Robert EMMETT, en 1803. Il nous paraît donc bien capable d'écrire la relation correcte et impartiale, particulièrement de ces événemens intéressants ; et comme on ne trouve pas dans ce pays une histoire d'Irlande complète, l'ouvrage de M. Grimshaw ne pourra manquer d'être vu favorablement par un grand nombre des citoyens des Etats-Unis. *Philadelphia Gazette.*

Nous apprenons qu'Alonzo LEWIS, écuyer, de Lynn, prépare pour la presse, une histoire complète de la magie et sorcellerie, dans la Nouvelle Angleterre, aux premiers temps de sa colonisation. L'ouvrage contiendra des notices biographiques des principaux acteurs dans ces étranges transactions, et fera mention de tous les individus qui ont été exécutés, ou persécutés, en conséquence des accusations portées contre eux. Le sujet, sous la main de M. Lewis, doit être tout plein d'intérêt. Le même Monsieur est aussi occupé, nous dit-on, avec M. COFFIN, à recueillir des matériaux pour une histoire complète et impartiale de la Société des Amis (Quakers) dans ce pays. Ils ont accès à des livres et des manuscrits rares et curieux, que n'avaient pas vus ceux qui ont écrit jusqu'à présent sur le sujet. *Salem Observer.*

La bibliothèque de l'université d'Harvard se compose maintenant de quarante mille volumes. Nominalelement elle appartient à l'université d'Harvard ; virtuellement, et pour toutes les fins utiles, elle est la propriété de la république. Les savans, occupés d'ouvrages utiles dans toutes les parties de l'état, y ont un libre accès pour tout usage lié avec les objets de leur poursuite. Il n'y a pas à douter que sa destruction n'affectât sensiblement l'état des connaissances générales et le progrès des sciences dans la république, et ne créât un défaut de facilité pour la diffusion du savoir, auquel les richesses et les efforts d'un demi siècle ne pourraient remédier. Plusieurs des ou-

rages qu'elle contient ne pourraient être remplacés, s'ils étaient perdus. Il y en a un bon nombre qui ne se trouvent pas dans les bibliothèques de l'Europe. Pendant la contestation récente entre les Etats-Unis et l'Angleterre, relativement aux bornes de l'état du Maine, on a trouvé dans cette bibliothèque des cartes et des ouvrages de la plus haute importance, et dans l'opinion du conseil américain, concluants en faveur du droit des Etats-Unis, et qui ne se sont trouvés nulle part ailleurs, soit en Europe, soit en Amérique. Le gouvernement en a demandé l'usage, et la corporation le lui a accordé, pour qu'ils pussent être envoyés en Europe avec les commissaires américains, au soutien des réclamations des Etats-Unis. Par la munificence des particuliers, la partie de la bibliothèque relative à l'histoire américaine est sans égale, par rapport à l'étendue et à la complétion. A l'égard de chaque département des sciences, elle n'a pas de rivale sur le continent de l'Amérique, peut-être dans le monde entier. L'usage de ses trésors est accordé avec une libéralité qui n'est restreinte que par la nécessité qui exige qu'ils soient à la disposition des étudiants de l'université, et des diverses associations savantes ou lettrées qui ont avec elle quelque relation, et qui se trouvent établies dans son voisinage immédiat. Il y a pourtant des réglemens spéciaux, journallement mis en pratique, d'après lesquels les particuliers occupés d'ouvrages utiles, dans quelque partie que ce soit de la république, peuvent se servir des livres propres à les aider dans leurs recherches, et qu'ils ne peuvent pas trouver ailleurs. Il est à peine possible qu'une bibliothèque soit plus véritablement *publique* que celle de cette institution.

Journal Américain

LE CHOLERA MORBUS.

Le *Courier* de Londres publie l'extrait suivant d'une lettre qu'il dit être d'un des premiers médecins de la capitale.

“J'ai cherché, d'un jour à l'autre, de Rotherhithe à Vauxhall, de Limehouse à Kensington, le cholera *asiatique*, sans pouvoir le trouver. J'ai vu plusieurs cas de la maladie, fatals et non-fatals, et j'assure positivement qu'elle est indigène et différente de celle que j'ai vue dans l'Inde. Je ne doute pas néanmoins qu'elle ne soit produite par les mêmes causes générales, terrestres et atmosphériques, qui ont donné naissance à l'épidémie sur le continent. *Ce n'est nullement le cholera.* C'est une fièvre qui commence par une diarrhée, (ou légère gastro-entérite,) et qui, dans la plupart des cas, ne va pas plus loin. Néanmoins, si la maladie d'entrailles est négligée,

mal traitée, ou aggravée par le froid, l'intempérance, la mauvaise nourriture, &c. alors a lieu l'état froid ou congestif appelé *choléra bleu*, mais sans être accompagné de la moitié des symptômes horribles décrits par les peintres à portraits médicaux. Il y a peu de spasme, peu d'évacuation, et dans le fait, peu de souffrance d'aucune sorte. En aucun cas, il ne m'a paru que la maladie provint d'infection ou de contagion. Tous les cas étaient isolés dans diverses localités, sans que la contagion y eût pu donner lieu. Presque toujours ils avaient été précédés d'une douleur d'entrailles; et je suis persuadé que si l'on y portait d'abord remède, la maladie qu'on a voulu nommer choléra n'aurait pas lieu, ou ne serait pas suivie d'effets funestes. Les gens riches sont à l'abri du danger, pour deux raisons: d'abord ils ne sont pas aussi sujets que les pauvres à la diarrhée (le premier degré de la maladie); et en sont second lieu, lorsqu'ils en sont attaqués, ils se font soigner, et guérissent promptement. Il n'en est pas ainsi des pauvres; ils négligent ordinairement les douleurs d'entrailles jusqu'à ce que le choléra, comme on l'appelle, survienne, et ils courent alors tout risque d'en mourir, soit dans l'état froid, soit dans la fièvre qui ne manque guère de s'en suivre. Mais à tout prendre, l'épidémie n'est qu'une pure bagatelle; et si l'imagination ne l'avait pas grossie, en la faisant voir par le puissant microscope de la terreur, lorsqu'elle régnait sur le continent, jamais nous n'aurions été chassés de nos demeures ou détournés de nos occupations par une maladie que l'histoire ne citera que comme un exemple remarquable de crédulité et de terreur panique. Mais le public reviendra de son épouvante, et les effets funestes des restrictions mises aux relations mercantiles seront pour les gouvernemens une leçon utile, par rapport aux bureaux de santé et aux établissemens de quarantaine." (Cette lettre est-elle d'un médecin ou d'un marchand?)

Un autre médecin donne le traitement suivant comme infail-
liblé. "Je fus, dit-il, chirurgien du *Dolphin*, du 17 au 26
Juillet 1815. Durant ce temps, j'eus à soigner 264 individus
attaqués du choléra. Tous, à l'exception de 23, qui restèrent
sous mes soins de trois à cinq jours, furent guéris en 52 heu-
res. Le remède que j'administrais était une dragme d'acide
nitreux, une once d'eau de menthe, ou une mixtion camphorée,
et 40 gouttes d'infusion d'opium; un quart toutes les trois ou
quatre heures dans une tasse de gruau. — Il faut tenir le ventre
et les pieds chauds; faire avaler à petite dose, mais très sou-
vent, du gruau bien menu ou du sagou. On ne donne ni vin
ni liqueur forte ou fermentée, avant parfaite guérison."